

2025

Rapport de développement durable

LE FRUIT
DE NOTRE
ENGAGEMENT

COMPAGNIE
FRUITIERE

ÉDITO

Message du Président

En 2025, la Compagnie Fruitière a poursuivi et intensifié la démarche de transformation engagée ces dernières années, plaçant la durabilité au cœur de sa stratégie et de sa compétitivité. Dans un contexte marqué par des tensions géopolitiques persistantes, une intensification des risques climatiques et des attentes croissantes de nos parties prenantes, nous avons délibérément choisi d'ancrer notre développement dans une trajectoire résolument soutenable : sécuriser et diversifier nos chaînes de valeur, renforcer la confiance de nos partenaires et accroître notre résilience systémique.

La robustesse d'un modèle d'entreprise se mesure désormais non seulement à ses performances financières, mais aussi à sa capacité à rendre compte de manière rigoureuse et transparente de ses impacts sur la société, l'environnement et les personnes. C'est précisément la vocation de notre dispositif de reporting renforcé : un outil de dialogue structuré avec nos collaborateurs, partenaires commerciaux, communautés riveraines et la société civile.

> ***« Cette approche nous permet de concentrer nos ressources là où elles génèrent le plus de valeur partagée.***

La présente édition du rapport (exercice 2025) s'appuie sur une analyse de double matérialité conduite en 2024-2025 avec l'aide du cabinet Utopies, croisant les enjeux susceptibles d'affecter la performance du Groupe et ceux sur lesquels nos activités exercent des impacts significatifs sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les droits humains. Cette approche nous permet de concentrer nos ressources là où elles génèrent le plus de valeur partagée.

Ce rapport constitue avant tout un outil de pilotage stratégique qui anticipe les exigences de la CSRD et des ESRS auxquelles le Groupe sera soumis à compter de l'exercice 2027, avec publication du premier rapport conforme en 2028. Il articule explicitement nos enjeux de durabilité, les risques et opportunités associés et notre trajectoire de long terme. La rigueur méthodologique que nous y appliquons — double matérialité, alignement GRI/ESRS — traduit notre conviction que la transparence est un levier de confiance et de performance durable, bien au-delà de toute obligation. Je remercie l'ensemble des équipes qui, sur le terrain comme au siège, donnent vie à cette ambition chaque jour.

Jérôme Fabre,
Président exécutif



SOMMAIRE

- **P.2** ÉDITO
- **P.4** **1. À PROPOS DE CE RAPPORT**
  - **P.5** : 1.1 DÉCLARATION D'UTILISATION - GRI STANDARDS ET ALIGNEMENT ESRS
  - **P.5** : 1.2 PÉRIODE ET PÉRIMÈTRE DE REPORTING
  - **P.5** : 1.3 VÉRIFICATION EXTERNE
  - **P.5** : 1.4 POINT DE CONTACT
- **P.6** **2. PRÉSENTATION DU GROUPE**
  - **P.7** : 2.1 PROFIL DE L'ORGANISATION
  - **P.8** : 2.2 CHAÎNE DE VALEUR
- **P.10** **3. GOUVERNANCE & STRATÉGIE**
  - **P.11** : 3.1 STRUCTURE DE GOUVERNANCE
  - **P.11** : 3.2 STRATÉGIE ET ENGAGEMENTS
- **P.14** **4. ANALYSES DE MATÉRIALITÉ & ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES**
  - **P.15** : 4.1 PROCESSUS DE DOUBLE MATÉRIALITÉ
  - **P.15** : 4.2 CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES
  - **P.16** : 4.3 SUJETS MATÉRIELS IDENTIFIÉS
  - **P.17** : 4.4 GESTION DES SUJETS MATÉRIELS
- **P.18** **5. PERFORMANCE ÉCONOMIQUE**
  - **P.19** : 5.1 VALEUR ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE ET DISTRIBUÉE
  - **P.19** : 5.2 CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE AUX TERRITOIRES
  - **P.20** : 5.3 NOTRE RSE, LEVIER DE CRÉATION DE VALEUR
- **P.22** **6. ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX**
  - **P.23** : 6.1 ENJEU N°2 - ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
  - **P.27** : 6.2 ADAPTATION DES SYSTÈMES AGRICOLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RÉSILIENCE
  - **P.29** : 6.3 RESSOURCES EN EAU
  - **P.30** : 6.4 BIODIVERSITÉ ET POLLUTIONS
  - **P.32** : 6.5 DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE
- **P.34** **7. ENGAGEMENTS SOCIAUX**
  - **P.35** : 7.1 EMPLOI
  - **P.37** : 7.2 SANTÉ ET SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS
  - **P.38** : 7.3 FORMATION ET GESTION DES CARRIÈRES
  - **P.39** : 7.4 DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ
  - **P.40** : 7.5 DROITS HUMAINS
  - **P.42** : 7.6 ANCRAGE TERRITORIAL ET DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE
- **P.46** **8. ÉTHIQUE & CONFORMITÉ**
  - **P.47** : 8.1 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
  - **P.48** : 8.2 CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE, QUALITÉ ET TRAÇABILITÉ
  - **P.49** : 8.3 APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE
- **P.50** **9. ANNEXES**
  - **P.51** : 9.1 INDEX DE CONTENU GRI ET CORRESPONDANCES ESRS
  - **P.53** : 9.2 MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION
  - **P.54** : 9.3 CERTIFICATIONS ET LABELS
  - **P.55** : 9.4 GLOSSAIRE



1. À PROPOS DE CE RAPPORT



1.1 DÉCLARATION D'UTILISATION — GRI STANDARDS ET ALIGNEMENT ESRS

Ce rapport a été préparé conformément aux GRI Standards — option «In accordance», conformément à GRI 1 : Foundation 2021. Le passage à l'option «In accordance» (ex-Comprehensive) traduit l'engagement du Groupe en faveur d'une transparence maximale, en cohérence avec les exigences de la CSRD et des ESRS.

Ce rapport est structuré en double alignement GRI/ESRS. Les ESRS de niveau général (ESRS 2) sont publiés dans ce rapport. Les ESRS thématiques font l'objet d'une couverture partielle, détaillée section par section, dans le cadre de la trajectoire de conformité CSRD du Groupe (vague 2 — exercice 2027, publication 2028).

À la date de publication de ce rapport, l'ESRS Set[1] — les 12 normes transversales adoptées par la Commission européenne en décembre 2023 (Règlement délégué (UE) 2023/2772) — constitue le seul référentiel ESRS officiellement en vigueur. L'EFRAG a soumis à la Commission en décembre 2025 un projet de simplification substantielle de ces normes («draft simplified ESRS»), en cours d'adoption sous forme d'acte délégué révisé. Dans ce contexte, les GRI Standards constituent le socle de référence stable du présent rapport, complété par un alignement progressif avec les ESRS au fur et à mesure de leur finalisation. [1] [2]

STANDARDS DE RÉFÉRENCE APPLIQUÉS :

- **GRI 1 :** Foundation 2021 | ESRS 2 — BP-1 (base de préparation).
- **GRI 2 :** General Disclosures 2021 | ESRS 2 — BP-1, BP-2, GOV-1 à GOV-3, SBM-1 à SBM-3, IRO-1, IRO-2.
- **GRI 3 :** Material Topics 2021 | ESRS 2 — IRO-1, IRO-2, MDR-P, MDR-A, MDR-T.
- **GRI 101 :** Biodiversity 2024 (anticipation, effectif au 1er janvier 2026) | ESRS E4-1 à E4-6 — partiel.
- **GRI 102 :** Climate Change 2025 (préparation, effectif au 1er janvier 2027) | ESRS E1-1 à E1-9 — partiel.
- **GRI 103 :** Energy 2025 (préparation, effectif au 1er janvier 2027) | ESRS E1-5 — partiel.
- **Standards thématiques :** GRI 201 (ESRS 2 SBM-1), GRI 205 (ESRS G1-1 à G1-3), GRI 302 (ESRS E1-5), GRI 303 (ESRS E3-1 à E3-5), GRI 305 (ESRS E1-6, E1-7), GRI 306 (ESRS E5-1 à E5-5), GRI 401 (ESRS S1-1, S1-7, S1-8), GRI 403 (ESRS S1-14, S1-15), GRI 404 (ESRS S1-13), GRI 405 (ESRS S1-9, S1-12), GRI 413 (ESRS S3-1 à S3-4), GRI 414 (ESRS S2-1 à S2-5), GRI 206 (ESRS G1-1), GRI 307 (ESRS E2-7), GRI 412 (ESRS S2), GRI 416 (ESRS G1-4), GRI 417 (ESRS G1-4), GRI 419 (ESRS G1-3).

1. ESRS Set 1 — Règlement délégué (UE) 2023/2772 de la Commission européenne

2. EFRAG — Draft simplified ESRS (soumis à la Commission européenne, décembre 2025)

1.2 PÉRIODE ET PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Période de reporting :
1er janvier 2025 – 31 décembre 2025

Périmètre organisationnel : Compagnie Financière de l'Oriol et l'ensemble de ses filiales consolidées en Europe (France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Espagne, Italie, Portugal, Suisse, Royaume-Uni, Roumanie, Pologne, Hongrie), en Afrique (Côte d'Ivoire, Ghana, Cameroun, Sénégal, Maroc) et en Amérique latine (Équateur, Costa Rica).

Périmètre opérationnel : Production agricole, conditionnement, transport maritime, logistique, mûrissage et distribution.

Toute variation significative du périmètre ou de la méthodologie de calcul par rapport à l'exercice précédent est signalée dans chaque section concernée.

1.3 VÉRIFICATION EXTERNE

Dans le cadre de la trajectoire de conformité CSRD, à laquelle le Groupe sera soumis à compter de l'exercice 2027, le Groupe s'engage à soumettre ses informations de durabilité à une vérification externe dès cette échéance.

1.4 POINT DE CONTACT

Pour toute question relative à ce rapport :
fruitiere@fruitiere.fr



2. PRÉSENTATION DU GROUPE



2.1 PROFIL DE L'ORGANISATION

(GRI 2-1 À 2-5 — PUBLIÉ | ESRS 2 BP-1, BP-2 — PUBLIÉ)

RAISON SOCIALE : **Compagnie Financière de l'Oriol**

SIÈGE SOCIAL : **Marseille, France**

NATURE DE L'ACTIVITÉ :

La Compagnie Fruitière est un Groupe fondé en 1938 à Marseille, leader en Europe de la distribution de fruits et légumes et premier producteur de fruits en Afrique.
La Compagnie Fruitière structure son activité autour de cinq métiers : production, importation, mûrissage et distribution de fruits et légumes.

2.1.1 ACTIVITÉS ET CHIFFRES CLÉS 2025

PRODUCTION

Volume total :

618 411 t **de fruits** et légumes
dont
591 457 t **de bananes**

VS/2024 608 630 t
de fruits et légumes,
dont 585 273 t de bananes

Banane biologique Fairtrade :

53 729 t
produites

VS/2024 53 342 t
produites

IMPORTATION

Volume importé :

347 657 t
de fruits et légumes

VS/2024 325 275 t
de fruits et légumes

MÛRISSAGE

Réseau européen :

28 521 t
de fruits en prestation de mûrissage hors Groupe

VS/2024 32 444 t
de fruits en prestation de mûrissage hors Groupe

DISTRIBUTION

Volume commercialisé :

956 233 t
dont
842 998 t de bananes

VS/2024 923 144 t dont 775 000 t de bananes

2.1.2 ZONES GÉOGRAPHIQUES D'IMPLANTATION

ZONES DE PRODUCTION :

- **Afrique :** Côte d'Ivoire (banane, ananas, mangue), Ghana (banane), Cameroun (banane, cacao, poivre), Sénégal (banane, maïs, mangue, productions maraîchères).
- **Amérique latine :** Équateur (banane biologique).

MÛRISSAGE ET DISTRIBUTION :

- 23 sites de mûrissage répartis dans 8 pays européens.
- **Présence commerciale :** France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Espagne, Italie, Portugal, Royaume-Uni, Hongrie, Pologne, Roumanie.

2.1.3 STRUCTURE DE PROPRIÉTÉ ET GOUVERNANCE

La Compagnie Fruitière est une entreprise familiale française, détenue par ses fondateurs et des investisseurs de long terme partageant une vision de croissance responsable et durable.



2.2 CHAÎNE DE VALEUR

(GRI 2-6 — PUBLIÉ | ESRS 2 SBM-1 — PUBLIÉ)

La Compagnie Fruitière a développé un modèle intégré qui constitue un levier de contrôle des risques ESG et un vecteur de création de valeur partagée :

- **Production agricole :** gestion de plantations en propre et accompagnement de producteurs partenaires selon des cahiers des charges stricts.
- **Certifications :** GlobalG.A.P., Fairtrade, Rainforest Alliance, ISO 14001, Agriculture Biologique, LEAF, SMETA.
- **Conditionnement :** stations sur sites de production avec contrôle qualité intégré.
- **Transport maritime :** flotte spécialisée pour le transport à atmosphère contrôlée.
- **Mûrissage :** réseau de 23 mûrisseries en Europe.
- **Distribution :** grande distribution, grossistes et circuits bio/Fairtrade.

CHAÎNE DE VALEUR INTÉGRÉE

COMPAGNIE FRUITIERE

Maîtrise totale de l'amont à l'aval – **GRI 2-6 ESRS 2 SBM-1**

AMONT → AVAL

PRODUCTION AGRICOLE	CONDITIONNEMENT	TRANSPORT MARITIME	MÛRISSAGE	DISTRIBUTION
				
• Plantations en propre	• Stations sur sites	• Flotte spécialisée	• 23 mûrisseries réparties	• Grande distribution
• Producteurs partenaires	• Contrôle qualité intégré	• Transport réfrigéré	• dans 8 pays en Europe	• Grossistes
• Cahiers des charges stricts	• Emballage sous marque	• Maîtrise CO_2 maritime	• Chaîne du froid	• Circuits bio / Fairtrade

CERTIFICATIONS / ÉVALUATION

• GlobalG.A.P.	• IFS Food	• Fair for Life	• GRASP	• Cahier des charges clients
• ISO 14001	• IFS Broker	• SMETA	• LEAF	
• Fairtrade	• Rainforest Alliance	• Sedex	• Agriculture biologique	

MODÈLE INTÉGRÉ — **Levier de contrôle des risques ESG et vecteur de création de valeur partagée.**

3. GOUVERNANCE & STRATÉGIE

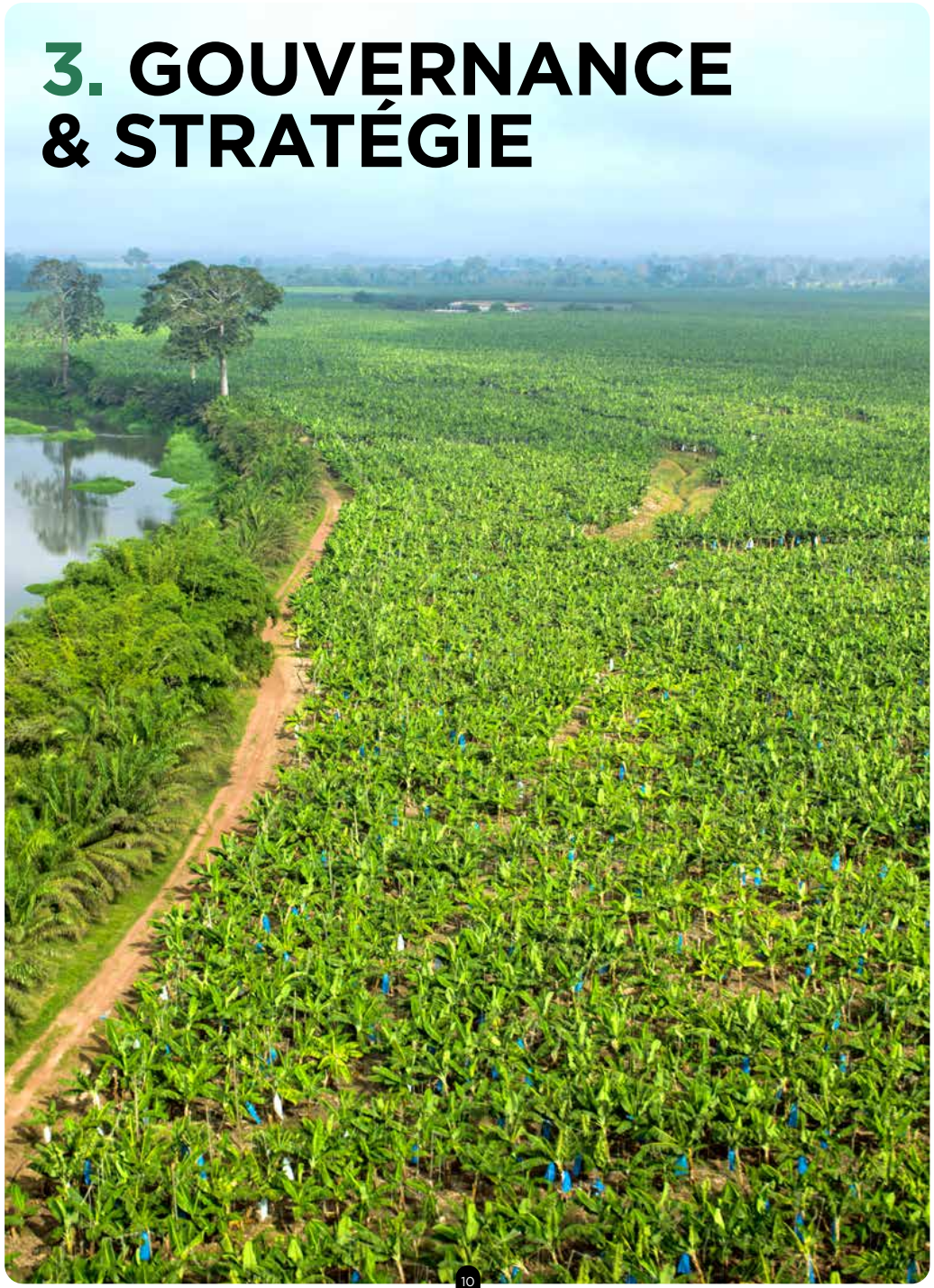

3.1 STRUCTURE DE GOUVERNANCE

(GRI 2-9 À 2-18 — PUBLIÉ | ESRS 2 GOV-1, GOV-2, GOV-3— PUBLIÉ)

3.1.1 ORGANES DE GOUVERNANCE

La gouvernance de la durabilité repose sur une structure claire à quatre niveaux, garantissant la redevabilité des décisions stratégiques jusqu'à leur mise en œuvre opérationnelle :

- **Conseil de direction** : définit les orientations stratégiques et valide la politique de durabilité du Groupe.
- **Comité de direction** : au travers de chacun de ses membres, pilote les opérations et s'assure de l'intégration de la durabilité dans les décisions de gestion.
- **Département RSE** : rattaché au secrétariat général, coordonne et anime le déploiement de la stratégie de durabilité dans toutes les filiales de production, et assure le reporting interne et externe sur la RSE.
- **Filiales opérationnelles** : mettent en œuvre les actions de durabilité au regard de leurs activités et de leurs enjeux locaux. Elles contribuent à la remontée des informations et des données nécessaires au suivi de la démarche et au reporting du Groupe.

3.1.2 INTÉGRATION DE LA DURABILITÉ DANS LA GOUVERNANCE

Le Département RSE collabore avec des partenaires reconnus (WWF France, CIRAD, UITA, Banana Link, Ordre de Malte France, IECD) pour garantir la rigueur scientifique et technique des programmes déployés.

3.1.3 DÉPLOIEMENT FILIALES

Chaque filiale de production dispose de correspondants RSE chargés du déploiement local et du reporting des indicateurs de performance. Cette démarche sera progressivement étendue à l'ensemble des filiales opérationnelles jusqu'en 2028.

3.2 STRATÉGIE ET ENGAGEMENTS

(GRI 2-22 À 2-24 — PUBLIÉ | ESRS 2 SBM-2, SBM-3 — PUBLIÉ)

3.2.1 RÉFÉRENTIELS DE LA STRATÉGIE

La stratégie de durabilité du Groupe s'appuie sur les standards internationaux suivants :

- ISO 26000 (responsabilité sociétale).
- Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).
- Code de conduite ETI.
- Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP).
- Dix Principes du Pacte mondial des Nations Unies.
- ODD 2 (Faim zéro), 5 (Égalité des genres), 8 (Travail décent), 12 (Consommation responsable), 13 (Climat), 15 (Vie terrestre).
- CSRD / ESRS (trajectoire de conformité).

3.2.2 TROIS PILIERS STRATÉGIQUES

La stratégie de durabilité de la Compagnie Fruitière a été construite à partir d'une analyse de matérialité des enjeux de développement durable du Groupe réalisée en 2017 et mise à jour en 2024 dans le cadre d'une analyse de double matérialité.

Cette analyse de double matérialité a mis en évidence six enjeux d'importance prioritaire qui concentrent les obligations de reporting les plus exigeantes au sens de la CSRD. Ces enjeux matériels s'inscrivent dans les piliers existants et font l'objet d'une gestion structurée documentée en section 4.4. Voir le détail de la démarche pages 12-13.

3.2.3 PARTENARIATS STRATÉGIQUES

La Compagnie Fruitière s'appuie sur cinq partenariats stratégiques de long terme pour déployer ses engagements de durabilité en matière d'environnement, de droits sociaux et d'ancrage territorial. Le détail des programmes et des résultats est présenté dans les sections thématiques concernées.

WWF

Domaine :
Environnement
Agroécologie

Partenaire depuis 2016
Détail dans le rapport :
Section 6.4

cirad
LA RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Domaine :
R&D agricole - banane agroécologique

Partenaire depuis 2019
Détail dans le rapport :
Section 6.2.3

BananaLink

Domaine :
Droits sociaux
dialogue social

Partenaire depuis 2008
Détail dans le rapport :
Section 7.5.4

iecd
semeurs d'avenir

Domaine :
Entrepreneuriat agricole, développement économique local

Partenaire depuis 2007
Détail dans le rapport :
Section 7.6.1

ORDRE DE MALTE FRANCE

Domaine :
Santé communautaire

Partenaire depuis 1994
Détail dans le rapport :
Section 7.6.1

TROIS PILIERS STRATÉGIQUES
15 ENGAGEMENTS





1
Le fruit des femmes et des hommes

PROMOUVOIR des conditions de travail exemplaires tout au long de la chaîne de valeur.

1. Promouvoir le **respect des droits de l'Homme**
2. Améliorer les **conditions de travail**
3. Développer les **compétences et les parcours professionnels** des collaborateurs
4. Promouvoir la **diversité** et prévenir les **discriminations**
5. Mettre en place une **politique d'approvisionnement responsable**
6. Être vigilant quant aux conditions de travail **de tiers** intervenant sur nos sites



2
Le fruit de la terre

FAVORISER une agriculture durable et des activités à moindre impact environnemental.

7. Poursuivre la mise en œuvre de **pratiques agricoles plus respectueuses** de l'environnement
8. Promouvoir la **diversification des cultures**
9. Intégrer la **dimension énergétique et climatique** sur et autour des sites de production
10. **Maîtriser l'énergie** et son impact sur le climat dans **la logistique**
11. **Maîtriser l'énergie** et son impact sur le climat dans **les mûrisseries**
12. Pratiquer un **marketing responsable**



3
Le fruit des communautés

S'ANCRER positivement dans les territoires d'implantation.

13. Renforcer la participation au **développement du tissu économique local**
14. Poursuivre les actions d'amélioration des **conditions de vie des communautés locales**

15 socle de base

GOUVERNANCE

- **1 service RSE Groupe** rattaché au Secrétaire général et au Président exécutif.
- **1 responsable Conformité Groupe.**
- **1 communauté de responsables RSE** rattachés à la Direction Générale de chaque filiale de production majeure et responsables de la mise en œuvre des **15 engagements sur le terrain.**
- **1 groupe de travail « Vigilance »** constitué de représentants de différents services du siège.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Dans une démarche d'amélioration continue, **la Compagnie Fruitière** a établi un cadre de concertation régulier avec ses parties prenantes et mène une politique active de dialogue, tant en interne avec ses collaborateurs et ses partenaires sociaux, qu'en externe avec les clients, les fournisseurs, des ONG, des institutions publiques en France et à l'étranger.

4. ANALYSE DE MATÉRIALITÉ & ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES



4.1 PROCESSUS DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

(GRI 3-1 — PUBLIÉ | ESRS 2 IRO-1 — PUBLIÉ)

Conformément à GRI 3:2021 et aux exigences de la CSRD, la Compagnie Fruitière a conduit en 2024-2025, avec le cabinet Utopies, une analyse de double matérialité articulant deux dimensions complémentaires :

- **Matérialité d'impact** : impacts significatifs (positifs et négatifs, réels et potentiels) de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les droits humains.
- **Matérialité financière** : enjeux de durabilité susceptibles d'affecter la performance financière du Groupe.

Cette approche, conforme à la logique ESRS, constitue le fondement de la sélection des informations publiées dans ce rapport.

4.1.1 MÉTHODOLOGIE

- Cartographie des activités, de la chaîne de valeur, des relations d'affaires et des parties prenantes.
- Identification des impacts réels et potentiels (positifs et négatifs) sur les trois dimensions ESG.
- Évaluation de la significativité selon la gravité (échelle, portée, caractère irrémédiable) et la probabilité.
- Consultation de parties prenantes internes et externes.
- Validation par la Direction Générale et le Comité de direction.



4.2 CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

(GRI 2-29 — PUBLIÉ | ESRS 2 SBM-2 — PUBLIÉ)

COLLABORATEURS

Modalités d'engagement :
Dialogue social, newsletters, formations, séminaires, affichage.

Attentes principales :
Conditions de travail, rémunération équitable, développement des compétences, santé-sécurité, égalité.

COMMUNAUTÉS LOCALES

Modalités d'engagement :
Rencontres terrain, projets de développement, comités de dialogue.

Attentes principales :
Emplois locaux, respect des droits, développement local, accès aux ressources et infrastructures.

CLIENTS

Modalités d'engagement :
Audits, reporting de durabilité, certifications.

Attentes principales :
Qualité, traçabilité, normes ESG, transparence, innovation.

FOURNISSEURS

Modalités d'engagement :
Charte achats responsables, audits, accompagnement.

Attentes principales :
Relations durables, prix équitables, soutien technique, cahiers des charges clairs.

ONG ET SOCIÉTÉ CIVILE

Modalités d'engagement :
Partenariats (WWF, CIRAD, IECD, OMF, UITA, Banana Link), dialogue régulier, projets conjoints.

Attentes principales :
Transparence, droits humains, biodiversité, réduction des impacts, liberté d'association.

INVESTISSEURS & ACTIONNAIRES

Modalités d'engagement :
Reporting financier, comités stratégiques, assemblées générales.

Attentes principales :
Performance durable, gestion des risques ESG, création de valeur à long terme.

RÉGULATEURS

Modalités d'engagement :
Reporting CSRD, conformité réglementaire, dialogue institutionnel.

Attentes principales :
Conformité légale, transparence des données, respect des standards internationaux.

4.3 SUJETS MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(GRI 3-2 — PUBLIÉ | ESRS 2 IRO-1, IRO-2 — PUBLIÉ)

L'analyse de double matérialité conduite par le cabinet Utopies en 2024–2025 a permis d'identifier 25 enjeux significatifs. Ces enjeux ont été notés dans le cadre d'une consultation, qui a impliqué 30 parties prenantes internes (membres du comité de direction, directions générales des filiales, experts métiers et fonctionnels) et 15 parties prenantes externes de la Compagnie Fruitière (clients, fournisseurs, actionnaires, ONG, chercheurs, syndicat et interprofession). Cette analyse a permis de faire ressortir six enjeux matériels et 19 enjeux non matériels. La matrice ci-dessous présente le positionnement de l'ensemble des enjeux évalués selon leur matérialité d'impact et leur matérialité financière.



RÉSULTATS DE L'EXERCICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

L'analyse de double matérialité a révélé six enjeux matériels pour la Compagnie Fruitière

TOP ENJEUX

1. Politiques salariales et avantages sociaux
2. Atténuation du changement climatique
3. Droits humains
4. Conformité réglementaire, qualité et traçabilité
5. Adaptation des systèmes agricoles au changement climatique et résilience
6. Ressources en eau
7. Ancrage territorial et développement socio-économique
8. Santé et sécurité de nos collaborateurs
9. Accessibilité à une alimentation saine et variée
10. Diversité et équité

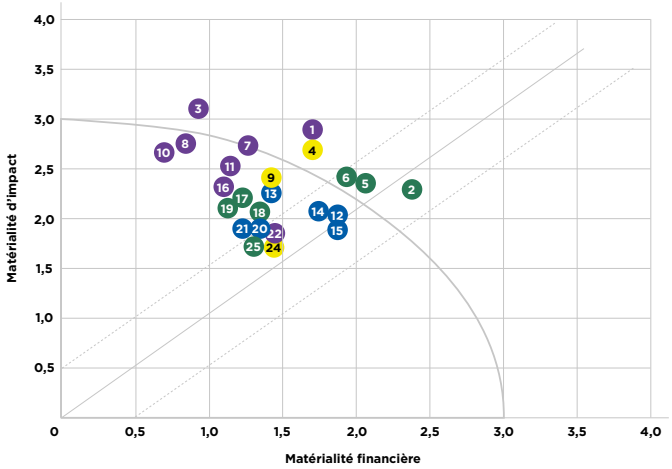

LISTE COMPLÈTE DES ENJEUX

- 2 Atténuation du changement climatique
- 5 Adaptation des systèmes agricoles au changement climatique et résilience
- 6 Ressources en eau
- 17 Biodiversité
- 18 Déchets et économie circulaire
- 19 Pollutions
- 25 Transition agroécologique dans la chaîne de valeur
- 1 Politiques salariales et avantages sociaux
- 3 Droits humains
- 7 Ancrage territorial et développement socio-économique
- 8 Santé et sécurité de nos collaborateurs
- 10 Diversité et équité
- 11 Dialogue social et liberté d'association
- 16 Droits humains, santé et sécurité dans la chaîne de valeur
- 22 Formation et gestion des carrières
- 12 Cybersécurité et usage des données
- 13 Dialogue parties prenantes
- 14 Propriété et exploitation foncière
- 15 Intégrité et éthique des affaires
- 20 Gouvernance interne et transparence
- 21 Pratiques d'achats
- 23 Pratiques de lobbying
- 4 Conformité réglementaire, qualité et traçabilité
- 9 Accessibilité à une alimentation saine et variée
- 24 Souveraineté alimentaire des populations locales

4.4 GESTION DES SUJETS MATÉRIELS

(GRI 3-3 — PUBLIÉ | ESRS 2 MDR-P, MDR-A, MDR-T — PUBLIÉ)

Pour chacun des six enjeux matériels identifiés par l'analyse de double matérialité, la Compagnie Fruitière a engagé, au niveau de ses filiales opérationnelles, une structuration progressive de la réponse pouvant inclure, selon le niveau de maturité : une politique ou un engagement documenté, des actions et programmes dédiés, des objectifs chiffrés, des indicateurs de suivi, des mécanismes de contrôle interne, ainsi qu'une gouvernance claire définissant les responsabilités. Cette approche est conforme aux exigences de GRI 3-3 et s'inscrit dans le cadre de la CSRD. Le traitement de chaque enjeu matériel est développé dans les sections thématiques du présent rapport :

ENJEU 1

Politiques salariales et avantages sociaux

- Section 7.1 Emploi, rémunération et avantages sociaux

ENJEU 2

Atténuation du changement climatique

- Section 6.1 Changement climatique et émissions de GES

ENJEU 3

Droits humains (opérations propres et chaîne de valeur)

- Section 7.5 Opérations propres
- Section 8.3 Chaîne de valeur
- Section 7.5.2 Plan de Vigilance

ENJEU 4

Conformité réglementaire, qualité et traçabilité

- Section 8.2 Conformité réglementaire
- Section 8.3 Approvisionnement responsable

ENJEU 5

Adaptation des systèmes agricoles et résilience climatique

- Section 6.2 Adaptation aux risques physiques climatiques

ENJEU 6

Ressources en eau

- Section 6.3 Ressources en eau

L'enjeu relatif aux droits humains fait l'objet d'un traitement transversal dans le rapport, en raison de son périmètre étendu. Il couvre à la fois les opérations propres du Groupe — plantations, sites de conditionnement et plateformes logistiques — développées à la section 7.5, et la chaîne de valeur (fournisseurs, sous-traitants et producteurs tiers), traitée à la section 8.3. Ces deux dimensions s'articulent avec le Plan de Vigilance de la Compagnie Fruitière, présenté à la section 7.5.2, qui constitue le cadre réglementaire et opérationnel de la gestion des risques en matière de droits humains à l'échelle de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Les 19 enjeux identifiés non-matériels sont également documentés dans les sections thématiques correspondantes du rapport. Leur suivi s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue de la stratégie RSE de la Compagnie Fruitière, qui tient compte des attentes de ses parties prenantes et des sujets significatifs qu'elle suit et documente depuis de nombreuses années au titre de ses trois piliers stratégiques : conditions de travail exemplaires tout au long de la chaîne de valeur, agriculture durable et activités à moindre impact environnemental, et ancrage positif dans les territoires d'implantation. Cette approche est conforme aux exigences de GRI 3-3, qui imposent de rendre compte de la gestion de l'ensemble des enjeux significatifs, qu'ils franchissent ou non le seuil de double matérialité.



5. PERFORMANCE ÉCONOMIQUE



La performance économique du groupe Compagnie Fruitière reflète sa capacité à créer et distribuer de la valeur de manière durable, tant pour ses actionnaires que pour les territoires et communautés dans lesquels il opère.

Les données présentées ci-après s'inscrivent dans le cadre de la double matérialité : elles rendent compte à la fois de l'impact du Groupe sur les économies locales et des dépendances financières qui conditionnent sa résilience à long terme.



5.1 VALEUR ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE ET DISTRIBUÉE

(GRI 201-1 — PUBLIÉ | ESRS 2 SBM-1 — PARTIEL)

La publication de données financières détaillées est soumise aux politiques de confidentialité du Groupe. Le Groupe s'engage à renforcer progressivement la transparence de ces indicateurs dans les prochains exercices, en lien avec les exigences de la CSRD.

Valeur économique générée

990,9 M€
de chiffre d'affaires

VS/2024 942 M€ CA

Salaires et avantages sociaux

168,9 M€

VS/2024 164,5 M€

Investissements communautaires (mécénat, dons) en France

1,5 M€

VS/2024 1,7 M€

5.2 CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE AUX TERRITOIRES

(GRI 202, 203 — PUBLIÉ | ESRS 2 SBM-1 — PARTIEL)

La Compagnie Fruitière génère une valeur économique significative dans les pays producteurs, au-delà de son activité directe :

- Emplois directs et indirects : plus de 22 000 collaborateurs et environ 40 000 emplois indirects dans les pays producteurs.
- Paiement de taxes et redevances locales.
- Investissements dans les infrastructures (routes, écoles, centres de santé, eau, électrification).
- Soutien à l'économie locale par les achats de biens et services.
- Transfert de compétences techniques et managériales vers les producteurs locaux.

Focus Ghana — GEL/GOL

- **Réhabilitation de 24,1 km de routes rurales** au bénéfice des communautés riveraines.
- **Primes Fairtrade :** 888 462,61 € alloués à des projets communautaires (bourses, équipements scolaires, transport) pour plus de 2 000 bénéficiaires.
- **Programme 2021-2030 :** hausse progressive des bénéficiaires de bourses (35 en 2021 > 41 en 2025), campagnes de santé (jusqu'à 1 750 bénéficiaires).

5.3 NOTRE RSE, LEVIER DE CRÉATION DE VALEUR

(GRI 2-6 — PUBLIÉ | ESRS 2 SBM-1 — PUBLIÉ)

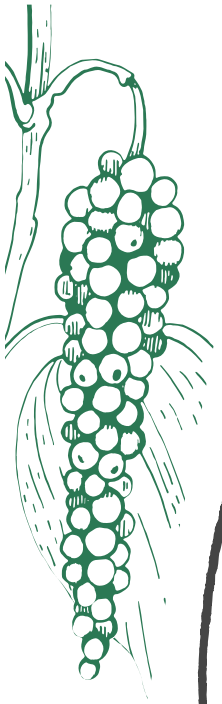

VALEURS

Financières

- **990,9 M€** de chiffre d'affaires.

Économiques

- **1er producteur de bananes** d'Afrique.
- **Leader dans la distribution de fruits** sur le marché européen.

Humaines

- **85 %** de salariés en CDI
- Stabilité de l'effectif de femmes cadres et cadres dirigeants.
- **100 %** des salariés avec une couverture santé complète.
- Dialogue social permanent au profit de l'ensemble des collaborateurs.

Intellectuelles

Partenariats avec :

- Le **CIRAD** pour l'innovation agricole durable et l'amélioration des conditions de vie des communautés.
- Le **WWF France** pour l'accélération des chantiers de protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité.
- **Banana Link** et l'**UITA** pour le renforcement du dialogue social et l'amélioration des conditions de travail.
- **Fairtrade Max Havelaar** pour la promotion du commerce équitable.

Relationnelles

- Partenariat avec le **WWF France** pour accélérer les chantiers de durabilité environnementale.
- Partenariat avec l'**IECD** pour soutenir la création d'entreprises agroalimentaires locales.
- Accord cadre avec **Banana Link** et l'**UITA** pour renforcer le dialogue social et améliorer les conditions de travail sur les sites de production.
- **6 M€** consacrés à la mise en œuvre d'actions RSE au sein des 4 filiales majeures de production : en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Ghana et au Sénégal.

Environnementales

- **12 %** de surfaces de bananes en bio.
- **Empreinte carbone complète réalisée annuellement** sur l'année 2020, en 2023 et 2024.
- Engagement SBTi avec une trajectoire de **réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2030**.

CHAÎNE DE VALEUR

PRODUCTION & IMPORTATION



La Compagnie Fruitière est le 1er producteur de bananes d'Afrique.

TRANSPORT



L'entreprise maîtrise les enjeux liés au transport et travaille à réduire l'impact climatique de sa logistique.

DISTRIBUTION



La Compagnie Fruitière distribue les fruits et légumes provenant de ses plantations et de ses partenaires producteurs, garantissant la qualité, la traçabilité et les conditions de production.

MÛRISSAGE



Le réseau de mûrissage de la Compagnie Fruitière est le plus étendu en Europe, avec une priorité sur la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

CONSOMMATION



La Compagnie Fruitière promeut une consommation plus durable de ses produits en valorisant les pratiques responsables de ses filiales de production et de ses partenaires.

RESSOURCES

Financières

- Actionnariat stable
- Chiffre d'affaires : **990,9 M€**
- Masse salariale : **168,9 M€**



Économiques

- Maîtrise de la chaîne de valeur
- **618 411 t** de fruits et légumes produits
- **956 233 t** de fruits et légumes distribuées

Humaines

- **21 954 collaborateurs,** dont **94 %** en Afrique
- Présence dans **20 pays**
- **4 centres** de formation internes

Intellectuelles

- Déploiement d'un système informatisé de production agricole pour une meilleure traçabilité des bananes (SIPA) qui est devenu Farms Digital, société commercialisant cette solution innovante.

Relationnelles

- Des relations long terme avec les fournisseurs.
- De nombreux partenariats durables pour le progrès de la filière (WWF France, CIRAD, Banana Link, EcoVadis, Forum mondial de la banane, IECD, GIZ...).
- Un fonds de dotation œuvrant pour un accès à une alimentation durable pour l'Homme et la planète.

Environnementales

- **11 000 ha** de surfaces cultivées en bananes, dont 1 000 ha de jachères.
- **53 729 t** de bananes produites et labellisées Agriculture Biologique.
- **1 340 ha** cultivés en agriculture biologique.



6. ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

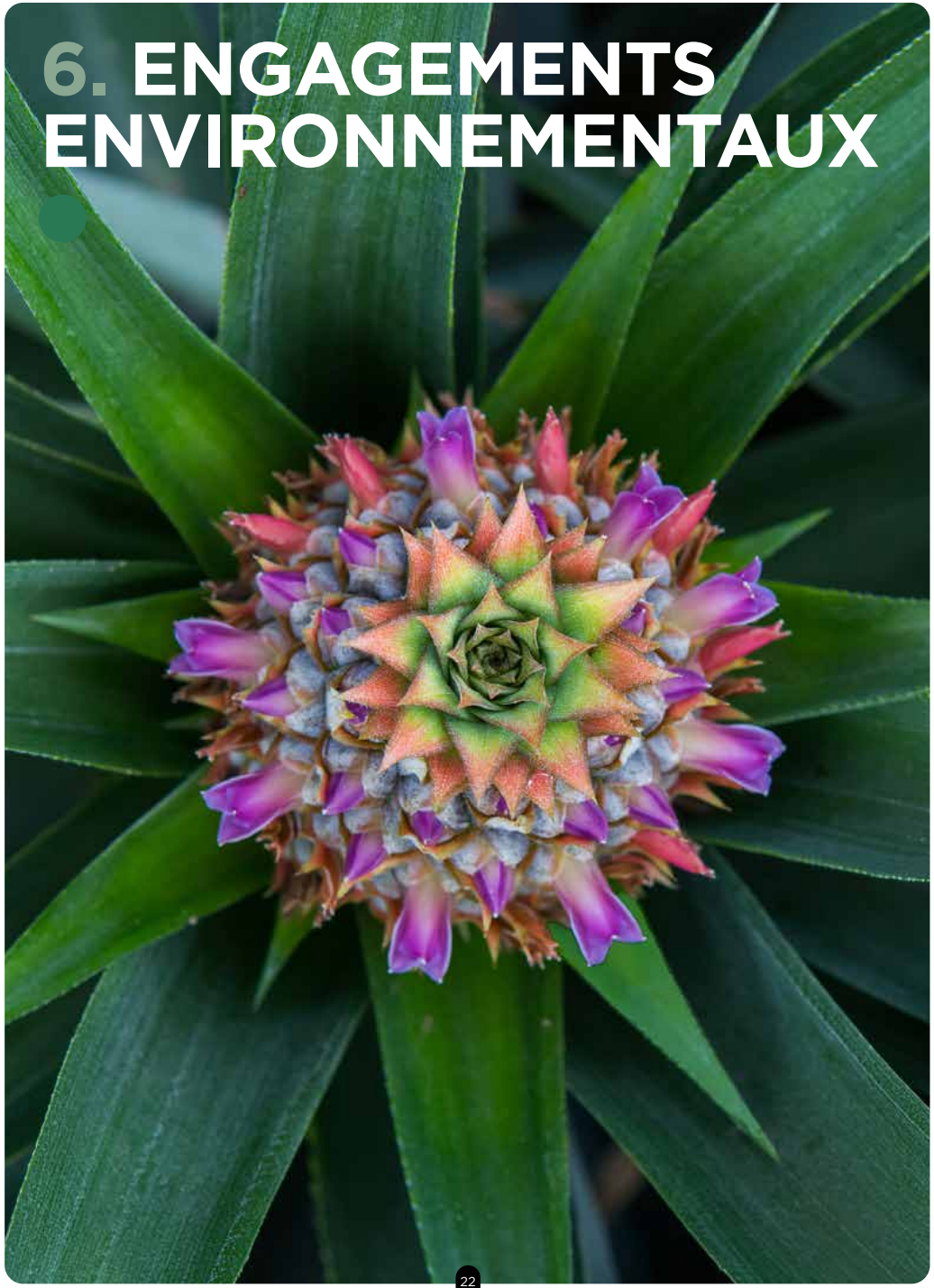

Enjeux matériels — Prioritaires CSRD/GRI

ENJEU 2
Atténuation du changement climatique
Section 6.1

ENJEU 5
Adaptation des systèmes agricoles au changement climatique et résilience
Section 6.2

ENJEU 6
Ressources en eau
Section 6.3

Enjeux non-matériels — Amélioration continue

Biodiversité et pollutions (#17/#19)
Section 6.4

Déchets et économie circulaire (#18)
Section 6.5

Transition agroécologique dans la chaîne de valeur (#25)
Section 6.2



6.1 ENJEU N°2 – ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

6.1.1 CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

L'atténuation du changement climatique constitue un enjeu matériel majeur pour la Compagnie Fruitière, compte tenu de l'empreinte carbone inhérente à ses activités, depuis la production agricole jusqu'à la distribution des fruits. Cet enjeu recouvre la capacité du Groupe à mesurer, réduire et piloter ses émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de sa chaîne de valeur : les émissions directes liées aux opérations de production, de transport maritime et de mûrissage, les émissions indirectes générées par la logistique amont et aval, ainsi que celles associées aux achats (fruits sourcés auprès de tiers, engrais, emballage…). La maîtrise de cet enjeu implique également une réduction progressive de la dépendance aux énergies fossiles et aux intrants à forte intensité carbone, dans une logique de décarbonation cohérente avec les objectifs de l'Accord de Paris.
Sur le plan des risques, la volatilité des prix de l'énergie et des intrants, conjuguée à l'instabilité sur leur disponibilité, est susceptible d'alourdir significativement les coûts d'exploitation. De plus, le renforcement des cadres réglementaires et l'évolution des exigences climatiques des clients et distributeurs sont autant de moteurs à la démarche. En miroir, la décarbonation des opérations ouvre des perspectives réelles de réduction des coûts énergétiques, de moindre exposition aux fluctuations des marchés fossiles et d'alignement avec les attentes croissantes du marché, notamment celles des investisseurs, clients et partenaires commerciaux — autant d'opportunités qui confèrent à cet enjeu une dimension stratégique autant qu'opérationnelle.

EMPREINTE GROUPE CONSOLIDÉE (TCO_2E)

896 814

PART DES ÉMISSIONS GES PAR MÉTIER :

Production (banane et autres fruits)
22 %

Logistique (maritime et routier)
44 %

Services (principalement achat d'intrants)
4 %

Commerce (achat, mûrissage et vente de fruits)
30 %

6.1.2 EMPREINTE CARBONE ET TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION

(GRI 102-1 — PUBLIÉ | ESRS E1-1 — PUBLIÉ)

Le Groupe a structuré progressivement son pilotage carbone. Après une seconde réalisation du bilan carbone en 2022 (sur la base des données 2020) par un cabinet extérieur, l'exercice a été reconduit en 2023. Cependant, il était important pour le Groupe, d'acquérir cette compétence en interne afin de fiabiliser ces éléments pour mieux connaître ses impacts et en renforcer le pilotage. Ainsi, en 2024 puis 2025, la collecte des données environnementales et la réalisation de l'empreinte carbone ont été réalisées par les équipes RSE de la Compagnie Fruitière, ce qui renforce la maîtrise des données, la traçabilité et les mécanismes de contrôle interne.

Les principales sources d'émission de GES du Groupe sont la consommation de carburant maritime pour le transport par navire des fruits du Groupe, l'achat de fruits hors Groupe, l'achat d'intrants pour les filiales de production (engrais, cartons d'emballage des fruits...) et l'épandage d'engrais.

Sur l'année de référence de cette empreinte carbone (2020), la Compagnie Fruitière a formalisé une trajectoire à moyen terme (2030) de décarbonation (limitation du réchauffement à 1,5°C) pour les Scopes 1 et 2 (aligné avec l'Accord de Paris) et en-dessous des 2°C pour le Scope 3, toutes deux validées par la Science Based Targets Initiative (SBTi).

OBJECTIFS DE RÉDUCTION

(GRI 102-4 — PUBLIÉ | ESRS E1-4 — PUBLIÉ)

Périmètre

Scopes 1 et 2
Réduction de
42 %
VS/2020
Échéance 2030

Scope 3
Réduction de
25 %
VS/2020
Échéance 2030

Les axes stratégiques sont les suivants :

- Transport maritime : modernisation de la flotte, optimisation des routes, carburants alternatifs.
- Production agricole : pratiques agroécologiques.
- Mûrissage : efficacité énergétique.

Une trajectoire complémentaire spécifique aux enjeux liés aux terres et à l'agriculture, conforme à la méthodologie FLAG (Food, Land and AGriculture) est en cours de formalisation.

6.1.3 ACTIONS ET RÉSULTATS

Focus logistique maritime et portuaire

Logistique maritime :
En 2024 et 2025, une partie de la flotte a été renouvelée (quatre des dix navires) permettant de bénéficier des dernières motorisations et optimisations sur ces quatre nouveaux reefer express. La réduction de consommation réelle de ces navires pourra être évaluée sur une année complète dès 2026.
En 2025, 2 500 tonnes de biofuel ont remplacé en partie le carburant traditionnellement utilisé, ce qui constitue une réduction de 27 % des émissions associées (-2,500 t CO_2e).
Enfin, l'organisation de la flotte maritime du Groupe est en constante évolution afin d'optimiser les taux de remplissage des navires et la vitesse de navigation.
Grâce à ces actions, AEL (Africa Express Line) est en ligne avec les objectifs de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) (-40 % de 2008 à 2030). Ainsi, l'intensité énergétique moyenne de la flotte par tonne kilomètre est passée de 44,9 g de CO_2 en 2013 à 36,4 en 2024.

Logistique portuaire :
Courant 2024, le site de logistique portuaire du Ghana s'est équipé de panneaux photovoltaïques, qui en 2025 ont couvert 15 % de ses besoins en électricité issue du réseau. Cela a permis de réduire ses émissions de 74 t CO_2e et surtout de réduire son utilisation d'énergies fossiles, notamment en diminuant l'utilisation des groupes électrogènes mobilisés lors des coupures fréquentes du réseau électrique.



Consommation de carburant maritime d'AEL (en milliers de tonnes)

2023	2024	2025
97,5	97,1	91,8

Émissions moyennes de GES (en g CO_2e/t.km)

2023	2024	2025
37,8	36,7	32,2

Focus production : substitution aux engrais minéraux et énergie

Engrais :
En production, le Groupe déploie des pratiques agroécologiques. Cela permet de limiter le recours aux produits phytosanitaires (développé dans la partie 6.2 : Adaptation des systèmes agricoles au changement climatique et résilience). Par exemple en favorisant l'utilisation de matières organiques (compost, Bokashi, Bioles, ou parche de café ou cacao) afin de limiter le besoin d'engrais minéraux. Ceci contribue à améliorer la fertilité des sols, la charge de micro-organismes et favorise une meilleure capacité de rétention de l'eau disponible pour le système racinaire.
Dans cette démarche, la SCB a installé des systèmes de broyage des hampes de bananiers dans toutes ses stations de conditionnement afin de les épandre directement dans les champs comme matière organique.
De plus des systèmes de fertigation (injection des fertilisant chimiques directement dans l'eau d'irrigation) sont en cours de généralisation sur l'ensemble des plantations conventionnelles (22 % des surfaces conventionnelles en 2025). Cette technique permet un apport beaucoup plus localisé et homogène des fertilisants en lien avec les besoins des plantes dans une logique d'agriculture de précision, aidée notamment par le logiciel interne dédié Farms Digital. Ceci permet de réduire les doses de produits distribuées par hectare, tout en réduisant les besoins énergétiques (moins de déplacements nécessaires pour transporter les engrais en plantation lors de l'épandage manuel).

Énergie :
En perpétuelle amélioration continue, les filiales de production ont engagé plusieurs actions pour réduire leur consommation d'énergie et améliorer l'efficacité des systèmes :

- PHP a réduit sa consommation de diesel et d'essence de plus de 40 % entre 2024 et 2025, en partie grâce à l'automatisation de l'irrigation sur plus de 1 100 hectares, à la réduction des interventions mécaniques et au remplacement progressif des moteurs et pompes par des versions plus performantes et moins émissives.

Consommation d'électricité des filiales de production (en MWh)

2023	2024	2025
51 590	57 962	60 377

Focus mûrisserie : performance énergétique

Bien que leur part au bilan carbone du Groupe soit moindre, les mûrisseries du Groupe sont également engagées dans une politique de sobriété énergétique. Six des neuf mûrisseries françaises ont déjà été rénovées, dont trois en 2025 ; en Europe, des travaux sont également engagés en Roumanie et en Espagne.

Les rénovations consistent principalement à :

- Faire évoluer les gaz réfrigérants utilisés pour remplacer les gaz très émissifs en GES (R449A) par de l'eau glycolée en circuit fermé ou de l'ammoniac ;
- Réfrigérer les dalles en plus des chambres froides afin d'améliorer le stockage et la préservation des produits en limitant les déchets : à Bordeaux par exemple, cette amélioration a permis une réduction de 30 % de pertes sur les fruits ;
- Moderniser le système de froid en installant des équipements plus performants et favoriser la baisse des consommations électriques via la récupération de la chaleur (réutilisation pour le chauffage, le dégivrage et la gestion de l'humidité) et un pilotage intelligent (consommation ajustée au besoin réel). La performance énergétique des mûrisseries (kWh d'électricité consommée par colis de bananes mûries) fluctue en fonction du niveau d'activité de celles-ci.

Performance énergétique des mûrisseries (en kWh d'électricité consommée par colis de bananes mûries)

2023	2024	2025
1,32	1,29	1,40

6.1.4 INDICATEURS DE PERFORMANCE

ÉMISSIONS DE GES (EN TCO_2E)

(GRI 102-3 — PUBLIÉ | ESRS E1-6, E1-7 — PARTIEL)

Scope 1

364 323

VS/2024 363 664

Sources : Transport maritime (carburant navires), véhicules terrestres, équipements agricoles

Scope 2

26 044

VS/2024 29 486

Sources : Électricité mûrisseries, stations de conditionnement, bureaux

Scope 3

506 447

VS/2024 589 726

Sources : Achats de biens et services, transport amont/aval, utilisation des produits, fin de vie

Total Groupe (consolidé)

896 814

VS/2024 982 876

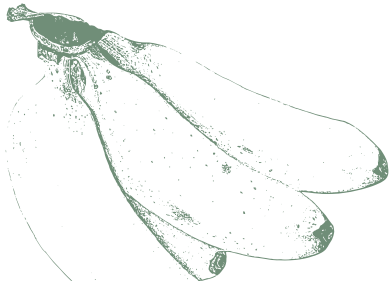

6.2 ADAPTATION DES SYSTÈMES AGRICOLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RÉSILIENCE

(GRI 102-2 — PUBLIÉ | ESRS E1-2 — PUBLIÉ)

6.2.1 ADAPTATION DES MÉTHODES D'AGRICULTURE

L'adaptation des systèmes agricoles au changement climatique constitue un enjeu matériel majeur pour la Compagnie Fruitière, compte tenu de l'exposition directe de ses activités de production aux évolutions climatiques, aux tensions sur les ressources naturelles et aux déséquilibres agronomiques susceptibles d'affecter durablement la performance des exploitations. Cet enjeu recouvre à la fois la capacité du Groupe à développer des solutions agronomiques et technologiques adaptées, à renforcer la résilience de ses systèmes de production face aux aléas climatiques, à limiter la propagation des maladies et bioagresseurs sur ses territoires d'implantation, à réduire sa dépendance à certains intrants, notamment phytosanitaires, et à préserver durablement la fertilité des sols. Il s'agit par ailleurs de l'enjeu à la plus forte matérialité financière pour le Groupe, et du seul susceptible de générer un impact négatif à horizon trois à cinq ans, notamment à travers un risque de baisse des rendements agricoles.

Les risques identifiés sont principalement : la hausse des températures (déjà en cours aujourd'hui) ainsi que la modification des régimes de précipitations qui peuvent provoquer des pertes de production, une baisse des rendements, une diminution de la taille ou de la qualité des fruits, ainsi que des perturbations dans la continuité des opérations. À cela s'ajoute les conditions de travail des collaborateurs en environnement climatique extrême ainsi que de potentielles ruptures d'approvisionnement chez certains fournisseurs. Les sujets partagés dans cette partie sont en écho chez les fournisseurs (enjeu n°25, non matériel).

6.2.2 STRATÉGIE D'ADAPTATION

Pour répondre à cet enjeu, la Compagnie Fruitière déploie une approche d'adaptation fondée sur plusieurs leviers complémentaires : la diversification géographique des zones de production, l'optimisation de l'irrigation et le déploiement de pratiques agroécologiques visant à réduire la dépendance aux intrants. Sur le long terme, la recherche variétale permettra aussi d'identifier des variétés plus adaptées. L'ensemble de ces démarches visent à sécuriser les rendements, à renforcer la robustesse des systèmes de culture face aux aléas climatiques, à limiter les pressions sanitaires et à préserver durablement les sols et les ressources.

6.2.3 VERS UNE PRODUCTION MOINS DÉPENDANTE ET PLUS RÉSILIENTE

La principale action de diversification est celle des implantations agricoles (cinq pays aux conditions climatiques différentes) constitue un premier levier de résilience, en limitant la concentration des risques climatiques sur une même zone géographique et en contribuant à sécuriser l'approvisionnement. En parallèle, les recherches en cours sur la diversité variétale cherchent à identifier des cultivars plus adaptés à la hausse des températures, au stress hydrique et à l'évolution des pressions sanitaires.
Le Groupe agit également sur la prévention sanitaire et la réduction de la dépendance aux produits phytosanitaires. Dans le cadre du projet B2A (Banane agroécologique pour l'Afrique), né d'un partenariat entre le CIRAD et la Compagnie Fruitière en 2019. Ce programme couvre sept axes : fongicides, nématicides, insecticides, engrais chimiques, plantes de services, itinéraire zéro phyto et outils d'aide à la décision et a permis une grande progression sur l'ensemble de ces sujets.
Dans ce cadre, la gestion des ravageurs a été repensée afin de réduire le recours aux pesticides. L'amélioration des jachères, le broyage des résidus végétaux contaminés, le piégeage du charançon grâce à l'usage de phéromone et l'utilisation de vitroplants sains (clone de plant de bananier dépourvu de maladie) ont permis de renforcer la prévention sanitaire. Deux laboratoires de phytopathologies ont par ailleurs été mis en place en Côte d'Ivoire et au Cameroun pour assurer le suivi de la contamination des plants, avec transfert de compétences et audits réguliers. En Côte d'Ivoire, ces innovations ont permis de réduire de 40 % l'usage des nématicides et de 97 % celui des insecticides, depuis le début du projet, ouvrant la voie à des stratégies dites de « double zéro » (0 nématicide et 0 insecticide).

L'optimisation de la fertilisation constitue un autre axe important d'adaptation. L'évaluation d'un indicateur de nutrition azotée notamment par une mesure directement réalisée sur les feuilles ainsi qu'une meilleure prise en compte des apports organiques ont permis d'ajuster les pratiques de fertilisation et de progresser vers des systèmes plus sobres en intrants. Les apports azotés ont ainsi été réduits de 20 %, tandis que les apports de potasse ont diminué de 30 %, confirmant la possibilité d'une intensification plus efficiente et mieux adaptée aux contraintes environnementales.

Enfin, le Groupe développe des approches agroécologiques fondées sur l'intégration de plantes de service au cœur des systèmes de culture. L'implantation de plantes de services en couverts végétaux ainsi qu'en période de culture (donc sous bananeraie comme avec les légumineuses Arachis repens) contribuent à améliorer le fonctionnement biologique des sols, à préserver leur fertilité, à mieux fixer l'azote et à limiter le recours aux herbicides. Le déploiement de ces dispositifs a permis de réduire de 40% l'usage d'herbicides.

L'ensemble de ces solutions ont été déployées là où les conditions climatiques et pédoclimatiques (climat du sol : température, humidité et aération) étaient propices, cependant, il est souvent complexe de les généraliser tout en conservant le niveau de qualité des fruits actuels et sans mettre à risque les rendements.

INDICATEUR	2018-2025	PÉRIMÈTRE
Fréquence des traitements phytosanitaires	- 50 %	Plantations « zéro mancozèbe » (soit 30 % des surfaces conventionnelles de la SCB)
Quantités de matières actives	- 75 %	Plantations « zéro mancozèbe » (soit 30 % des surfaces conventionnelles de la SCB)
Nématicide	- 40 %	Côte d'Ivoire
Insecticide	- 97 %	Côte d'Ivoire
Apport d'azote	- 20 %	Plantations avec actions en cours
Apport de potasse	- 30 %	Plantations avec actions en cours
Herbicide	- 40 %	Plantations avec plantes de couverture

6.2.4 INDICATEURS DE PERFORMANCE

Quantité kg m.a/ha/an - Superficie bananes + jachères

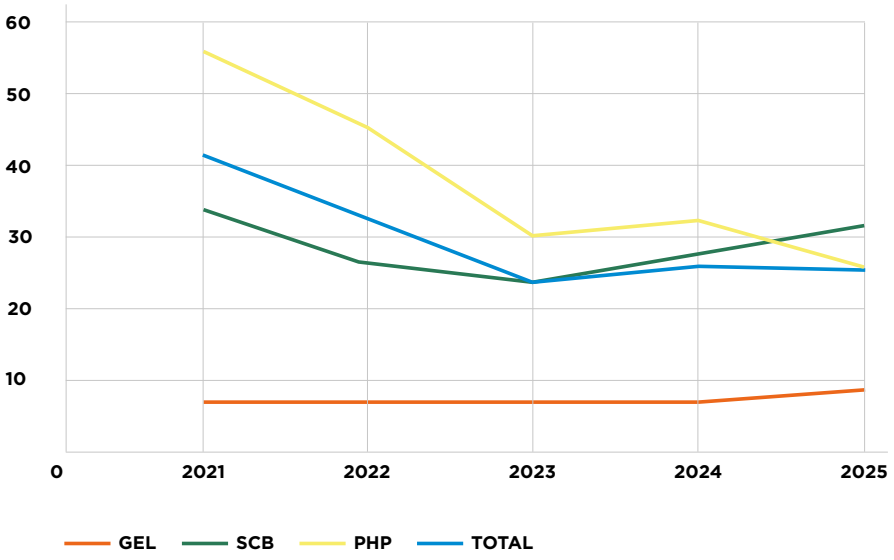

6.3 RESSOURCES EN EAU

(GRI 303 — PUBLIÉ | ESRS E2-1 À E2-6 — PARTIEL | ESRS E3-1 À E3-5 — PARTIEL)

6.3.1 LES RESSOURCES EN EAU EN PRODUCTION

Actuellement la majorité des plantations du Groupe sont situées dans des zones où l'eau est disponible en abondance (fleuves au débit important), cependant, la gestion des ressources en eau constitue un enjeu matériel pour la Compagnie Fruitière en raison de la dépendance directe de ses activités agricoles à l'eau d'irrigation et à l'eau utilisée dans les stations de conditionnement, ainsi que de la nécessité de préserver la qualité des milieux aquatiques autour des plantations et l'accessibilité de la ressource pour les populations locales. Cet enjeu recouvre ainsi à la fois la consommation d'eau dans la chaîne de valeur, la qualité des eaux de surface et souterraines à proximité des sites, ainsi que les interactions entre les activités du Groupe et les usages locaux de la ressource.

Les risques identifiés portent d'abord sur la baisse des rendements en cas de stress hydrique ou de surplus d'eau, avec des effets potentiels sur la production et la continuité de l'activité. Ils concernent également les contraintes réglementaires et juridiques, dans un contexte de durcissement de l'encadrement de l'accès à l'eau et de la qualité des rejets, susceptible d'entraîner des pénalités financières ou des arbitrages défavorables en période de tension sur la ressource. Enfin, une dégradation de la qualité de l'eau disponible peut générer des difficultés opérationnelles, en imposant des traitements supplémentaires ou en rendant son utilisation impossible. En parallèle, cet enjeu fait émerger des opportunités, qu'il s'agisse d'un avantage concurrentiel lié à une meilleure maîtrise des besoins en eau dans un contexte de changement climatique, ou du développement de partenariats technologiques permettant de réduire durablement les consommations.

6.3.2 STRATÉGIE SUR L'EAU

La gestion de l'eau par le Groupe repose sur l'adaptation des pratiques au plus près des besoins agronomiques tout en limitant les impacts sur les milieux. Cette démarche s'appuie sur l'optimisation des systèmes d'irrigation, la recirculation des eaux de process, la préservation de la qualité des eaux de surface et souterraines, le traitement des eaux avant rejet et la mise en place d'aménagements naturels destinés à limiter le ruissellement et l'érosion.

Cela est abordé de manière différenciée selon les contextes de chacun des pays (voir tableau ci-contre). Cet enjeu est aussi étroitement lié à la résilience agronomique des systèmes de production et à la maîtrise des maladies (voir la section 6.2.).



SITUATION HYDRIQUE PAR PAYS

PHP

Niveau de précipitation sur l'année



Situation actuelle :
Saison humide très pluvieuse puis saison sèche courte. Irrigation 4 mois / 12.

Évolution du besoin :
Hausse des températures donc hausse du besoin en irrigation.

Situation hydrique :
Baisse de l'hygrométrie depuis les années 80, mais les précipitations restent très abondantes.

SCB

Niveau de précipitation sur l'année



Situation actuelle :
Climat intermédiaire. Irrigation 8 mois / 12.

Évolution de la ressource/du besoin :
Hausse des températures donc hausse du besoin en irrigation.

Situation hydrique :
Ressources en eau limitée durant l'étiage (baisse du niveau d'eau du cours d'eau), en janvier et février.

GEL / GOL

Niveau de précipitation sur l'année



Situation actuelle :
Climat tropical/sec. Irrigation 10 mois / 12.

Évolution de la ressource/du besoin :
Hausse des températures donc hausse du besoin en irrigation.

Situation hydrique :
Rivière Volta avec un fort débit. Pas d'alerte.

Derose

Niveau de précipitation sur l'année



Situation actuelle :
Climat semi désertique. Irrigation toute l'année.

Évolution de la ressource/du besoin :
Hausse des températures donc hausse du besoin en irrigation.

Situation hydrique :
Phénomène El Nino qui augmente la fréquence des inondations.

6.3.3 UNE CONSOMMATION D'EAU AU PLUS PROCHE DES BESOINS

Dans les plantations, le Groupe déploie des systèmes d'irrigation optimisés afin de rapprocher les apports d'eau des besoins réels de la plante. Les dispositifs mobilisés comprennent le goutte-à-goutte (tuyau au pied de chaque plant), la micro-aspersion, la mini-aspersion ainsi qu'un pilotage automatisé et raisonné des apports (développé notamment en partenariat avec la start-up Telaqua). Ce pilotage est renforcé par l'utilisation de stations météo connectées et de sondes capacitives permettant de mesurer la disponibilité de l'eau dans le sol et d'ajuster plus finement l'irrigation. À terme, lorsque le contexte agroécologique le permet, la fertigation au goutte-à-goutte ou au micro-jets a vocation à être privilégiée dans les plantations conventionnelles, avec un potentiel de réduction de la consommation d'eau et des engrais estimé entre 10 % et 20 %.

Le Groupe agit également sur la réduction des consommations d'eau de process et sur la qualité des rejets. Au Cameroun, la filiale PHP (Plantations du Haut Penja) a poursuivi la mise en circuit fermé de ses stations de lavage de bananes : 21 stations fonctionnent désormais en recirculation, permettant une économie des volumes d'eau de lavage par rapport à un fonctionnement en continu. Cette démarche s'accompagne du déploiement progressif de systèmes de biopurification par jacinthe d'eau dans les puits perdus, afin de renforcer le traitement naturel des eaux.

Plus largement, plusieurs filiales de production mettent en œuvre des actions de préservation des milieux aquatiques autour des plantations. GEL/GOL et SCB combinent ainsi la réduction des intrants chimiques, le développement de plantes de couverture, la gestion des zones tampons (entre plantation et habitation ou cours d'eau). Ces actions complètent les dispositifs de traitement des eaux de lavage avant rejet et traduisent une approche intégrée de la gestion quantitative et qualitative de l'eau.

Enfin, les réponses opérationnelles sont adaptées aux réalités locales. Les plantations sont généralement situées à proximité de ressources en eau abondantes, souvent fluviales (comme le fleuve Sénégal au Sénégal ou le fleuve Volta au Ghana). Dans les cultures biologiques, où la fertilisation repose sur des apports organiques et des fertilisants appliqués manuellement, l'irrigation par aspersion sous frondaison (sous la couverture foliaire, sous les feuilles, au contraire du goutte-à-goutte au pied) est maintenue afin d'assurer un niveau d'humidité compatible avec la minéralisation de la matière organique, ce qui illustre la nécessité d'adapter les techniques d'irrigation aux systèmes de culture.

6.3.4 INDICATEURS DE PERFORMANCE

INDICATEUR EAU EN PRODUCTION ET STATION

Prélèvement total d'eau hors réseau (pompée des fleuves ou forée) en 2025	Prélèvement total d'eau du réseau en 2025
119 728 016 m³	**97 105 m³**

6.4 BIODIVERSITÉ ET POLLUTIONS (#17/#19)

Section 6.2

Sujets déjà détaillés dans le rapport, notamment la réduction des intrants agricoles, les pratiques agroécologiques et la gestion de l'eau, sont présentés dans les sections 6.2 – Adaptation des systèmes agricoles au changement climatique et résilience et 6.3 – Ressources en eau. Cette section complète ces développements en mettant l'accent sur les pollutions résiduelles susceptibles d'affecter les sols, les cours d'eau et l'air, ainsi que sur les impacts spécifiques exercés sur la biodiversité des sols, des milieux terrestres, le changement d'usage des sols et les risques de déforestation dans la chaîne de valeur.

En complément des actions déjà présentées dans le rapport, le Groupe agit sur plusieurs leviers spécifiques. Sur le volet pollution, il renforce le traitement des eaux de lavage en station avant rejet et poursuit des travaux sur le traitement par ozone afin de mieux prendre en charge les résidus de pesticides et de réduire l'usage du chlore. Sur le volet logistique, quatre navires sur dix ont été renouvelés en 2024 et 2025 et 2 500 tonnes de biofuel ont été utilisées en 2025, contribuant à réduire de 27 % les émissions associées.

Sur le volet biodiversité, le Groupe déploie des actions de conservation, de restauration et de préservation des milieux au plus près de ses implantations. Dans les filiales de production, ces démarches visent à protéger les écosystèmes présents au sein ou à proximité des plantations et à mieux intégrer les activités agricoles dans leur environnement naturel. Au Sénégal, GDS est progressivement en train de convertir toutes les clôtures des sites de production en haies vives (un site réalisé sur cinq). En Côte d'Ivoire, la SCB a réalisé un projet de reboisement en partenariat avec les eaux et forêts avec un hectare planté en 2025 et quatre autres hectares prévus. Au Cameroun, la PHP met en œuvre un plan de restauration des zones forestières, de conservation adossé à une politique biodiversité, en lien avec la présence de forêts primaires dans son périmètre. De plus, 124 arbres (en plus des 5 366 de l'année dernière) ont été replantés dans le but de reboiser les zones tampons (entre les plantations et les habitations par exemple) et ripariennes (entre les plantations et les cours d'eau).

Le Groupe intègre également un principe de prévention de la déforestation dans ses projets de développement : les nouvelles implantations sont réalisées, dans la grande majorité des cas, sur des zones déjà converties à l'agriculture, sur la base d'une grille multicritères interne et d'un cahier des charges dédié visant à encadrer les nouveaux projets. La Compagnie Fruitière s'interdit par ailleurs toute nouvelle implantation sur des terres recouvertes de forêts primaires.

Focus partenariat WWF

Depuis 2016, la Compagnie Fruitière s'est engagée aux côtés du WWF France pour promouvoir une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Ce partenariat de long terme a contribué à la réduction de l'impact environnemental de la Compagnie Fruitière, tout en posant les bases d'une transition vers des pratiques plus respectueuses du climat et de la biodiversité, avec par exemple une diminution de l'usage des intrants et des objectifs de réduction carbone validés par SBTi en novembre 2023.

Entre novembre 2022 et novembre 2025, le partenariat s'est concentré sur quatre axes :

- La sensibilisation des parties prenantes de la Compagnie Fruitière autour des enjeux environnementaux et à la biodiversité
- La poursuite du travail dans le cadre de l'initiative mondiale Science Based Targets pour valider un objectif de réduction d'émissions de GES aligné avec l'Accord de Paris
- La mise en place d'actions pour la biodiversité avec la participation au programme du WWF contre le commerce illégal d'espèces sauvages
- La contribution aux actions du WWF pour préserver les forêts françaises à travers un soutien à l'initiative Nature Impact.

Focus PHP (Cameroun) — Agroécologie et biodiversité

- Traitement de précision par drones, réduction des interventions mécaniques lourdes sur les sols.
- Plantes de service (Tithonia, Crotalaria), haies vives (bougainvilliers, érythrines), 26 ruches pour les pollinisateurs.
- Reboisement des zones ripariennes et des collines sensibles.
- Gestion mécanique de l'enherbement sur plus de 4 100 ha, substitution progressive des herbicides.

Au-delà des plantations, le Groupe prend aussi en compte les enjeux de biodiversité dans ses activités portuaires. À Port-Vendres, des actions sont menées en partenariat avec le département des Pyrénées-Orientales pour contribuer à la préservation de la biodiversité marine locale. Elles comprennent notamment l'installation de biohuts, qui offrent des zones refuges pour les alevins et les juvéniles, ainsi que la création d'une zone de mouillage léger destinée à limiter les ancrages sauvages et les dégradations associées sur les habitats marins.

SURFACES CULTIVEES EN BIO (EN HA)

	2023	2024	2025
Côte d'Ivoire	136	140	147
Ghana	586	586	586
Equateur	571	613	607
Total	1 293	1 339	1 340

Hectares de jachères

1 000 ha en 2025 au global

SENSIBILITÉ ÉCOLOGIQUE DES ZONES DE PRODUCTION

(GRI 101-1 — PUBLIÉ | ESRS E4-1 — PARTIEL)

Côte d'Ivoire :
Proximité zones protégées : OUI
Niveau de sensibilité : Élevé

Ghana :
Proximité zones protégées : OUI
Niveau de sensibilité : Élevé

Cameroun :
Proximité zones protégées : OUI
Niveau de sensibilité : Élevé

Sénégal :
Proximité zones protégées : OUI
Niveau de sensibilité : Élevé

Équateur :
Proximité zones protégées : Partielle
Niveau de sensibilité : Modéré

Surface en agriculture biologique

1 340 ha

VS/2024 1 339 ha

Volume de banane produite par le Groupe issues de parcelles certifiées bio

53 729 t

VS/2024 53 342 t



6.5 DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE (#18)

La gestion des déchets et le développement de l'économie circulaire constituent des enjeux suivis par le Groupe tout au long de sa chaîne de valeur, comprenant : les pertes de régime au champ, les co-produits agricoles, les déchets d'emballage ainsi que le gaspillage alimentaire. Bien que les fruits en général, et la banane en particulier, sont des aliments avec très peu d'emballage, une bonne maîtrise de ces sujets est indispensable puisque ce sont les attentes des clients, des consommateurs et de la réglementation. De plus, il y a en plantation très peu de perte puisque les déchets organiques sont majoritairement réemployés en compost.

Focus sur la production

Les sociétés de la Compagnie Fruitière ont mis en place une politique de tri et/ou de traitement de leurs emballages, avec un suivi assuré dans les filiales de production par des procédures internes et des contrôles externes.

Au Sénégal, un projet est en cours afin de transformer des décharges en centres de tri, avec l'appui d'un prestataire, pour améliorer la gestion des déchets plastiques et organiques. En parallèle, la valorisation des déchets organiques est développée dans les plantations : les résidus végétaux tels que pseudo-troncs et feuilles sont soit compostés, soit restitués directement aux champs.

Mélangés à des résidus de cultures de cacao et de café, ils sont transformés en compost, utilisé ensuite pour la fertilisation organique des plantations du Groupe.

INDICATEURS

DONNÉES GROUPE	TONNES DE DÉCHETS
Déchets chimiques	3 743
Déchets ordinaires	7 805
Déchets organiques	94 855
Déchets papier et cartons	9 782
Déchets plastiques	2 600

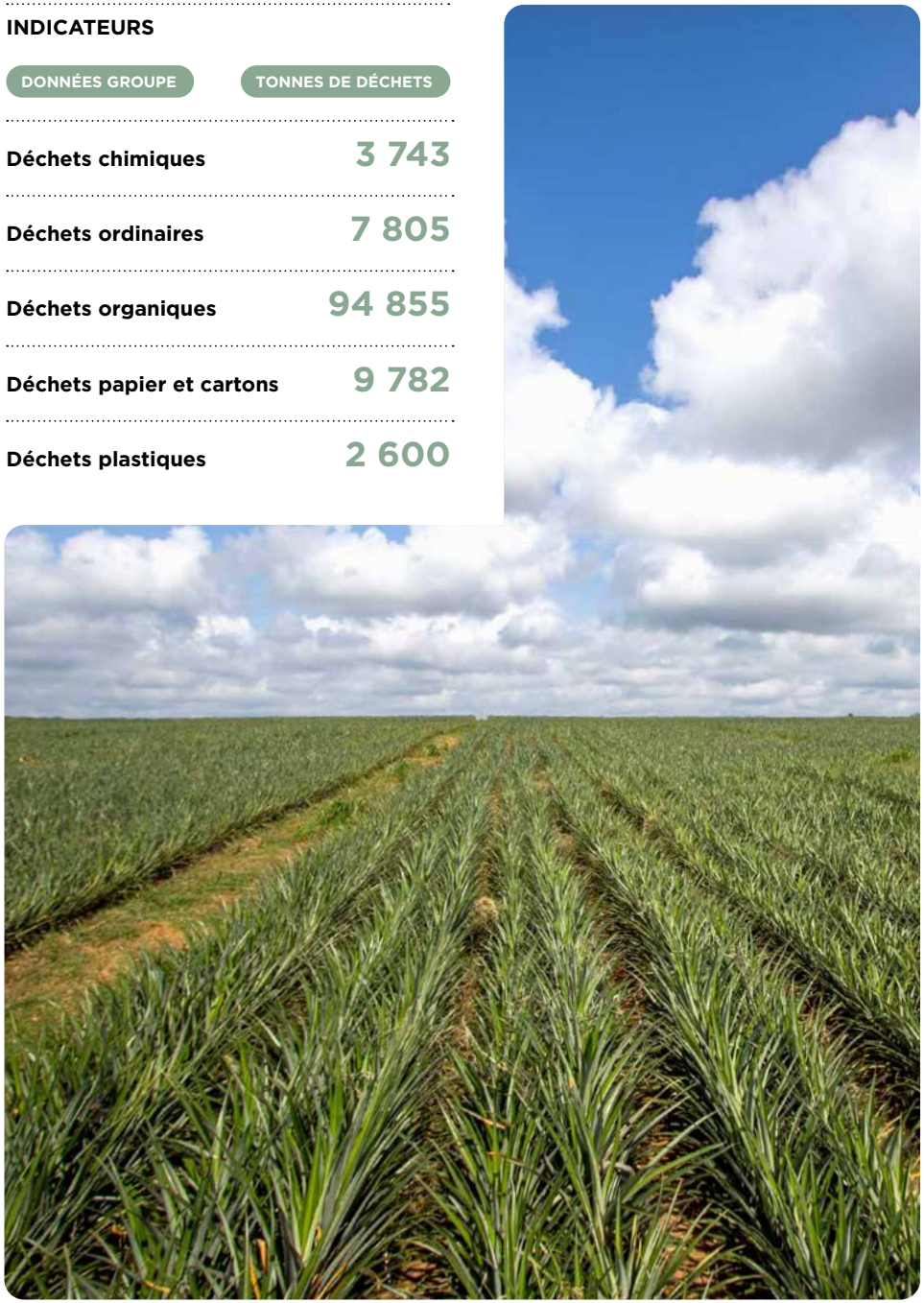

7. ENGAGEMENTS SOCIAUX

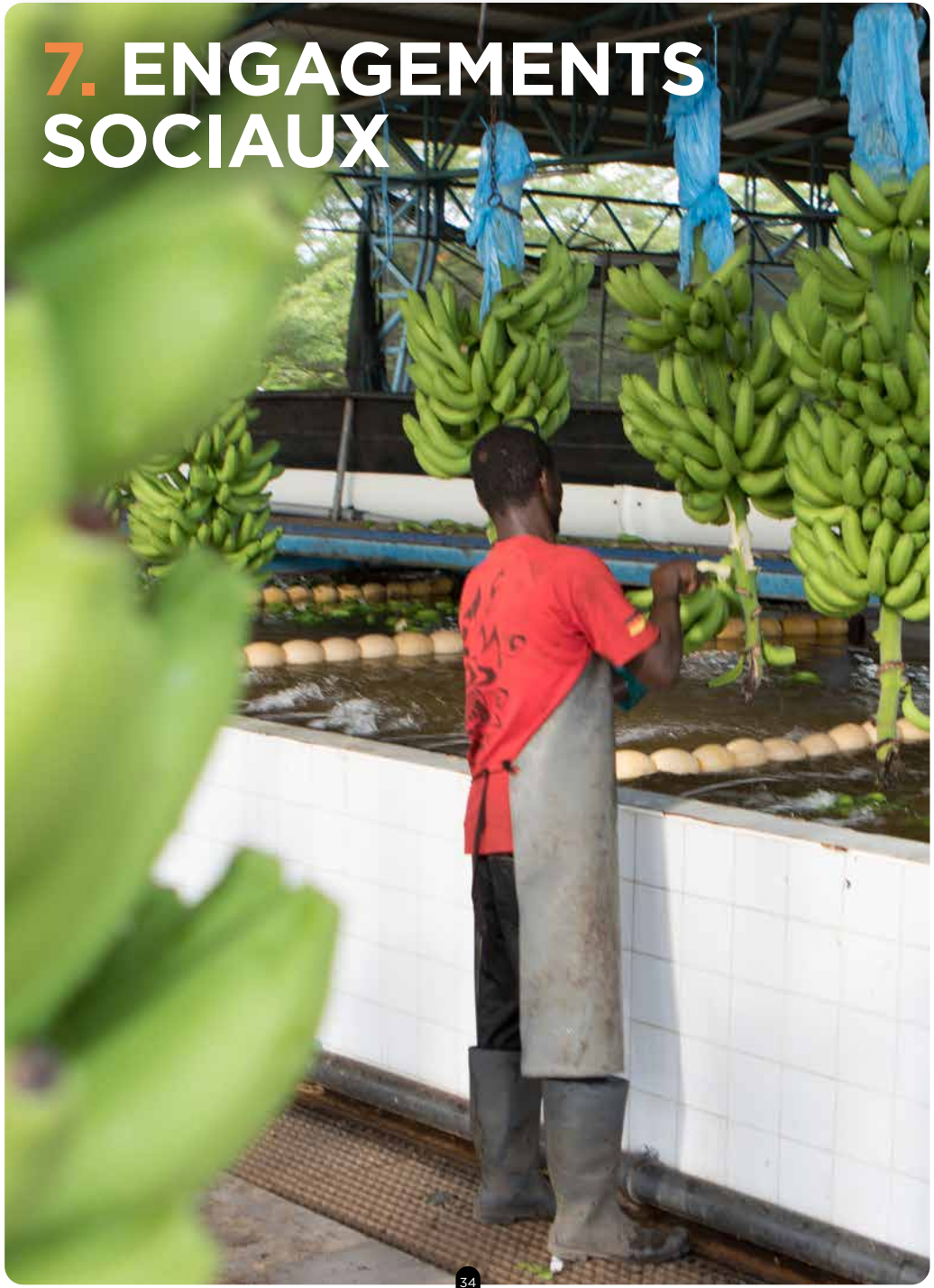

Enjeux matériels — Prioritaires CSRD/GRI

ENJEU 1
Politiques salariales et avantages sociaux
Section 7.1

ENJEU 3
Droits humains (opérations propres et chaîne de valeur)
Section 7.5

Enjeux non-matériels — Amélioration continue

Santé et sécurité des collaborateurs (#8)
Section 7.2

Formation et gestion des carrières (#22)
Section 7.3

Diversité et équité (#10)
Section 7.4

Ancrage territorial et développement socio-économique (#7)
Section 7.6





7.1 EMPLOI

(GRI 401 — PUBLIÉ | ESRS S1-1, S1-7, S1-8 — PARTIEL)

7.1.1 EFFECTIFS ET RÉPARTITION

La Compagnie Fruitière emploie 21 954 collaborateurs dans le monde, dont 90,6 % au sein de ses filiales de production.

Les filiales de production contribuent significativement à l'emploi local dans leurs pays d'implantation, contribuant à l'ancrage économique local et à la création d'emplois stables dans des zones rurales.

Afrique
93,6 %
VS/2024 93,9 %

Amérique latine
3,2 %
VS/2024 3 %

Europe hors France
1,4 %
VS/2024 1,4 %

France
1,8 %
VS/2024 1,7 %

CDI
85 %
VS/2024 81,9 %

CDD et saisonniers
15 %
VS/2024 18,1 %

Femmes
18 %
VS/2024 17,8 %

Hommes
82 %
VS/2024 82,2 %

Total Groupe
21 954
VS/2024 23 030

FOCUS PRODUCTION : CINQ FILIALES MAJEURES REGROUPANT PRÈS DE 90 % DES EFFECTIFS DU GROUPE

SCB (Côte d'Ivoire) : bananes dessert, bananes biologiques et ananas – **7 210 salariés**

Derose (Équateur) : bananes biologiques – **698 salariés**

GDS (Sénégal) : cultures maraîchères et fruits & légumes – **634 salariés**

GEL/GOL (Ghana) : bananes dessert, bananes biologiques – **3 894 salariés**

PHP (Cameroun) : bananes dessert – **7 098 salariés**

7.1.2 RECRUTEMENT ET FIDÉLISATION

Nouveaux embauchés (CDI)

1 975

VS/2024 2 000

Départs (CDI)

2 019

VS/2024 1 756

Taux de turnover

7 % VS/2024 10,1 %

7.1.3 RÉMUNÉRATION, *LIVING WAGE* ET AVANTAGES SOCIAUX

(GRI 202-1 — PUBLIÉ | ESRS S1-10, S1-16 — PARTIEL)

POLITIQUE SALARIALE

La Compagnie Fruitière s'est engagée dans une démarche structurée de rémunération équitable, visant à réduire progressivement l'écart entre les salaires versés et le *living wage* dans l'ensemble de ses filiales de production. Cette démarche s'inscrit dans un cadre sectoriel multipartite, fondé sur le dialogue social et la négociation collective — conformément aux conclusions de l'OIT adoptées en mars 2024, qui définissent le *living wage* comme « le niveau de salaire nécessaire pour permettre un niveau de vie décent aux travailleurs et à leurs familles » et établissent que « la négociation collective doit être la modalité appropriée pour fixer et ajuster les salaires ».



Engagement des acteurs européens de la grande distribution

Depuis 2019, un mouvement croissant de distributeurs européens s'est engagé collectivement à contribuer à la réduction des écarts de *living wage* dans leurs chaînes d'approvisionnement en bananes. En 2024, des retailers de Belgique, d'Allemagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni ont réaffirmé conjointement leur engagement d'atteindre le *living wage* dans les chaînes banane d'ici 2030 au plus tard, en privilégiant la voie de la négociation collective avec les producteurs, les syndicats et les partenaires sociaux — reconnaissant ainsi leur responsabilité partagée dans la fixation d'un prix juste tout au long de la chaîne de valeur.[3]

Côte d'Ivoire : vers un premier accord de branche sectoriel

En Côte d'Ivoire, un accord historique a été conclu en septembre 2024 entre les entreprises exportatrices de bananes et la fédération nationale des syndicats de travailleurs (FETBACI), sous l'égide d'Afruibana, avec le soutien d'IDH et de six retailers européens (Tesco, Carrefour, Lidl France, Marks & Spencer, Aldi Nord, Morrisons). Un groupe de travail bipartite a été constitué avec pour mission de négocier le premier accord de branche sectoriel de la filière dans un délai de deux ans, couvrant les quelque 13 500 travailleurs des plantations ivoiriennes. Le gouvernement ivoirien s'est engagé dans ce processus à travers la révision du salaire minimum industriel. Ce modèle repose sur trois piliers : données salariales collectées et validées conjointement par les entreprises et les syndicats via un institut de recherche indépendant (CIRES-CI) ; engagement des acheteurs sur des prix reflétant le coût réel d'une production durable ; ancrage institutionnel tripartite (entreprises, syndicats, État).[4]

Ghana et Cameroun : extension du modèle

Fort de l'expérience ivoirienne, Afruibana et ses membres — dont Golden Exotics Limited, filiale de la Compagnie Fruitière au Ghana — soutiennent activement le déploiement de cette approche au Ghana et au Cameroun. En mars 2026, 30 leaders syndicaux des trois entreprises exportatrices du Ghana (ICU, GAWU) se sont réunis pour construire un cadre national de négociation collective, avec l'établissement de benchmarks du coût de la vie validés conjointement par les entreprises et les syndicats. Au Cameroun, le processus est engagé dans le cadre du renforcement de la convention collective nationale agricole, avec l'appui de Banana Link et de l'IUF Africa. L'ensemble de ces initiatives s'aligne avec les obligations de devoir de vigilance imposées par la législation européenne.[5]

AVANTAGES SOCIAUX

Au-delà du salaire de base, le Groupe déploie un ensemble d'avantages sociaux adaptés aux contextes locaux. Ces avantages constituent une composante essentielle de la rémunération totale et contribuent directement à l'attractivité et à la rétention des talents dans les zones d'implantation.

3. Source : Banana Link / IDH, 2024–2025
4. Source : Afruibana, octobre 2024 ; IDH, avril 2025
5. Source : Banana Link, mars 2026 ; IDH, avril 2025

7.2 SANTÉ ET SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS

(GRI 403 — PUBLIÉ | ESRS S1-14, S1-15 — PARTIEL)

7.2.1 SYSTÈME DE MANAGEMENT

La Compagnie Fruitière applique une politique de prévention structurée, couvrant l'évaluation systématique des risques, la prévention des accidents et des maladies professionnelles, la formation et la sensibilisation des collaborateurs, l'amélioration continue des conditions de travail et la réduction de l'exposition aux produits phytosanitaires.

7.2.2 INDICATEURS DE PERFORMANCE SANTÉ-SÉCURITÉ

Accidents du travail avec arrêt

492

VS/2024 542

Taux de fréquence (TF)

11,5 %

VS/2024 13,4 %

Taux de gravité (TG)

0,2 %

VS/2024 0,17 %

Taux d'absentéisme

3,6 %

VS/2024 3,68 %



Focus filiales de production — Santé-Sécurité

La santé et la sécurité au travail constituent un axe prioritaire pour l'ensemble des filiales, avec des dispositifs combinant prévention, formation et amélioration des infrastructures.

Au Ghana, GEL/GOL a mis en place un comité santé-sécurité de 23 membres, un système de reporting des accidents, une clinique sur site et des programmes de formation obligatoires sur le port des équipements de protection individuelle (EPI), les premiers secours, la gestion des risques post récolte et la conduite défensive.

En 2025, plus de 3 200 employés de GEL/GOL ont suivi des formations en santé-sécurité (hygiène, sécurité incendie, premiers secours, gestion des risques alimentaires), complétées par des campagnes de dépistage et de prévention (cancers, maladies non transmissibles, sécurité routière en partenariat avec les autorités nationales).

Au Cameroun, PHP organise quotidiennement des « minutes de sécurité » avant le démarrage des travaux, contrôle l'ergonomie de centaines de postes de travail, forme massivement ses conducteurs à la conduite défensive et suit finement les indicateurs d'accidents, de fréquence et de gravité.

En Côte d'Ivoire, SCB a instauré une journée spéciale santé-sécurité, renouvelé les EPI, assuré des visites médicales périodiques (taux de réalisation supérieur à 95 %) et mis en place des comités santé-sécurité dans les plantations.

7.3 FORMATION ET GESTION DES CARRIÈRES

(GRI 404 — PUBLIÉ | ESRS S1-13 — PARTIEL)

7.3.1 POLITIQUE ET DISPOSITIFS DE FORMATION

La Compagnie Fruitière investit dans le développement des compétences de ses collaborateurs avec trois priorités :

1. **Compétences techniques :** agronomie, agroécologie, techniques de mûrissage, qualité.
2. **Santé et sécurité :** prévention des risques, utilisation des EPI, conduite en sécurité.
3. **Management et *soft skills* :** leadership, communication, diversité et inclusion.

7.3.2 INDICATEURS DE FORMATION

Heures totales de formation

212 383 h

VS/2024 231 699 h

Heures moyennes par collaborateur

22,1 h

VS/2024 14,6 h

Pourcentage de collaborateurs formés

49 %

VS/2024 74,6 %

Investissement formation (% masse salariale)

0,4 %

VS/2024 0,3 %

7.3.3 PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

PRINCIPALES ACTIONS MISES EN ŒUVRE :

- **Programme Talents :** détection et accompagnement des hauts potentiels.
- **Mobilité interne :** encouragement des parcours transverses entre filiales.
- **Académie agroécologie :** formation aux nouvelles pratiques agricoles durables (partenariat CIRAD)
- **Accompagnement managérial :** coaching et formations leadership.



Focus filiales de production — Formation

Les filiales de production ont structuré des plans de formation ambitieux couvrant les compétences techniques, la sécurité, les droits humains et le management.

En Côte d'Ivoire, la SCB a formé plus de 6 300 agents entre 2024 et 2025 via son centre de formation interne.

Au Cameroun, PHP a organisé des formations internes pour plus de 2 500 salariés en 2025, y compris des programmes « graduate » pour les ingénieurs agronomes, des formations en santé-sécurité, en secourisme, en manipulation des produits phytosanitaires, ainsi que des entretiens annuels de développement pour les successeurs aux postes managériaux.

Au Sénégal, GDS a mis en place un programme annuel de formation couvrant 100 % des salariés ciblés, avec un effort spécifique sur l'évaluation des compétences et la formation des femmes (par exemple 35 femmes formées à la transformation des fruits et légumes en partenariat avec des organismes spécialisés).

En complément des formations internes, le Groupe organise des webinaires réguliers dédiés aux achats responsables et à la durabilité de la chaîne d'approvisionnement. En 2025, six webinaires ont été proposés, couvrant les acheteurs du Groupe. Ces programmes visent à renforcer la capacité des équipes à intégrer les critères sociaux, environnementaux et éthiques dans les appels d'offres, la sélection et l'évaluation des fournisseurs.

7.4 DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ

(GRI 405, 406 — PUBLIÉ | ESRS S1-9, S1-12 — PARTIEL)

7.4.1 POLITIQUE DIVERSITÉ ET INCLUSION

PRINCIPALES ACTIONS MISES EN ŒUVRE :

- Égalité de traitement dans le recrutement, la rémunération et l'évolution professionnelle.
- Lutte contre toutes les formes de discrimination (genre, origine, âge, handicap, orientation sexuelle).
- Promotion de la diversité à tous les niveaux hiérarchiques.
- Tolérance zéro face au harcèlement.

7.4.2 ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

DIAGNOSTIC :

Part des femmes dans l'effectif total

18 %

VS/2024 17,8 %

Part des femmes dans les cadres et les cadres dirigeants

26,4 %

VS/2024 25,1 %

Part des femmes en CDI

18,6 %

VS/2024 17,2 %

ACTIONS PRIORITAIRES À MOYEN TERME :

- Objectifs de féminisation de postes d'encadrement.
- Revue systématique des écarts de rémunération et plan de correction.
- Mentorat pour les femmes managers.
- Aménagements du temps de travail pour la parentalité.
- Lutte contre les stéréotypes de genre dans les métiers.

Focus filiales de production — Emploi féminin

Les filiales du Groupe mettent progressivement en place des politiques et des actions en faveur de la diversité, de l'égalité femmes-hommes et de la prévention des discriminations.

Au Ghana, GEL/GOL a adopté une politique active de promotion de l'emploi féminin, organise chaque année la Journée internationale des droits des femmes, soutient un comité genre de 70 membres, et offre des dispositifs concrets comme un projet de crèche bénéficiant déjà à plus de 40 travailleuses.

En Côte d'Ivoire, SCB maintient trois directrices au sein de son comité de direction (trois sur 13) et un taux de femmes cadres de 24 %, avec des objectifs de progression, des comités éthiques actifs et des campagnes de sensibilisation sur la diversité et les discriminations couvrant plus de 2 500 travailleurs.

Au Cameroun, PHP a fixé des objectifs chiffrés pour augmenter la part de femmes dans l'effectif global, parmi les cadres et parmi les membres du comité de direction, tout en renforçant la part des heures de formation dédiées au personnel féminin et en appuyant les activités du comité des femmes travailleuses (COFETRA).

Au Sénégal, GDS compte 21 % de femmes dans l'effectif global et 17 % de femmes cadres, avec l'objectif d'atteindre 38 à 40 % de femmes dans l'effectif et 25 % de femmes cadres à horizon 2030, notamment via des programmes d'accompagnement de l'Amicale des femmes et des actions ciblées de formation et d'autonomisation.

En Equateur, Derose renforce ses engagements en faveur de l'égalité de genre et de la protection contre le harcèlement via une nouvelle politique droits humains et environnementaux.

7.5 DROITS HUMAINS

(GRI 412 — PUBLIÉ | ESRS S1 — PARTIEL | ESRS S2 — PARTIEL)

7.5.1 POLITIQUE DROITS HUMAINS

(ESRS S1-1, S2-1 — PARTIEL)

La Compagnie Fruitière s'engage au respect des droits humains fondamentaux, conformément aux Principes directeurs des Nations Unies (UNGP), aux conventions de l'OIT, à la Loi française sur le devoir de vigilance et aux Dix Principes du Pacte mondial.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Interdiction absolue du travail forcé et du travail des enfants.
- Respect de la liberté syndicale et du droit à la négociation collective.
- Conditions de travail décentes (horaires, rémunération, logement, restauration, transport).
- Respect des droits des communautés locales et peuples autochtones.
- Accès à des mécanismes de réclamation accessibles et sécurisés.

7.5.2 PLAN DE VIGILANCE

(ESRS S1-2, S1-3, S2-1 — PARTIEL)

La Compagnie Fruitière publie son Plan de Vigilance 2026, conforme à la loi du 27 mars 2017. Ce plan intègre :

- Cartographie des risques ESG dans la chaîne de valeur.
- Évaluation des fournisseurs et sous-traitants (*due diligence* de durabilité).
- Actions d'atténuation et plans correctifs.
- Mécanisme d'alerte accessible à tous les collaborateurs et parties prenantes.
- Dispositif de suivi avec indicateurs de performance.

Le Plan de vigilance de la Compagnie Fruitière est disponible en ligne via : www.compagniefruitiere.fr

7.5.3 CONDITIONS DE TRAVAIL

(ESRS S1-7, S1-14, S1-15 — PARTIEL)

SALAIRES ET AVANTAGES :

- Rémunération supérieure ou égale aux minima légaux dans tous les pays.
- Paiements réguliers et transparents des salaires.
- Avantages sociaux : logements services de santé, cantines, transport pour les filiales de production.

TEMPS DE TRAVAIL :

- Respect des durées maximales de travail prévues par les législations locales.
- Gestion des heures supplémentaires conformément aux réglementations.
- Congés payés et repos hebdomadaire garantis.



Focus filiales de production — Droits humains

Les filiales du Groupe déclinent les engagements droits humains en politiques opérationnelles, formations et dispositifs de contrôle.

Au Ghana, GEL/GOL a formalisé et déployé une série de politiques (égalité des chances, protection de l'enfance, lutte contre le travail forcé, liberté syndicale, santé-sécurité, droits humains) pour lesquelles plus de 500 personnes par site ont été formées en 2025, y compris des tiers (sous-traitants, comités de travailleurs).

En Côte d'Ivoire et au Cameroun, SCB et PHP ont renforcé leurs démarches de vigilance, intégré des clauses RSE dans les contrats des sous-traitants et prestataires, et évalué systématiquement ces derniers sur le respect des droits fondamentaux (absence de travail forcé, absence de travail des enfants, conditions de travail décentes).

En Équateur, Derose a adopté une politique des droits humains et environnementaux couvrant l'éradication du travail des enfants, la non discrimination, l'égalité des chances et la création d'un environnement de travail juste, et s'est rapprochée des centres de protection de l'enfance de Santa Elena pour préparer un plan d'action contre la malnutrition infantile.

7.5.4 DIALOGUE SOCIAL

(ESRS S1-2, S1-3 — PARTIEL)

- Reconnaissance des organisations syndicales et négociations collectives régulières.
- Comités d'entreprise et de santé-sécurité.
- Consultation des représentants du personnel sur les décisions importantes.

PARTENARIAT UITA/BANANA LINK : ACCORD DE COOPÉRATION TRIPARTITE

La Compagnie Fruitière, Banana Link et l'UITA, respectivement partenaires du Groupe depuis 2008 et 2012, ont signé un accord de coopération formalisant un partenariat engagé de longue date. Un programme pilote de formations syndicales a été conduit entre 2022 et 2024 au sein de la SCB (Côte d'Ivoire) et de PHP (Cameroun). Les résultats présentés en 2025 confirment l'efficacité du dispositif : 98 % des participants ont salué la démarche, une Fédération syndicale sectorielle a été créée en Côte d'Ivoire (février 2023) et le dialogue social s'est structuré de manière mesurable au sein des deux filiales.

Ce partenariat a été renouvelé en 2026 et sera étendu à la filiale ghanéenne GEL/GOL. Ce nouveau programme triennal (2026-2028) prévoit 16 sessions de formation sur trois ans — deux par an et par pays, dont une dédiée aux femmes — pour un total de 480 bénéficiaires directs. Les thématiques couvertes incluent les droits fondamentaux au travail, la santé-sécurité, la prévention des violences basées sur le genre, le leadership féminin et la négociation collective.

Cet accord s'inscrit dans le cadre du devoir de vigilance et des engagements du Groupe au titre des conventions fondamentales de l'OIT, des Principes directeurs des Nations Unies (UNGP) et des dix Principes du Pacte mondial des Nations Unies. Il contribue à renforcer les conditions de travail, en cohérence avec les ODD 5 (Égalité des genres), ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et ODD 10 (Réduction des inégalités).

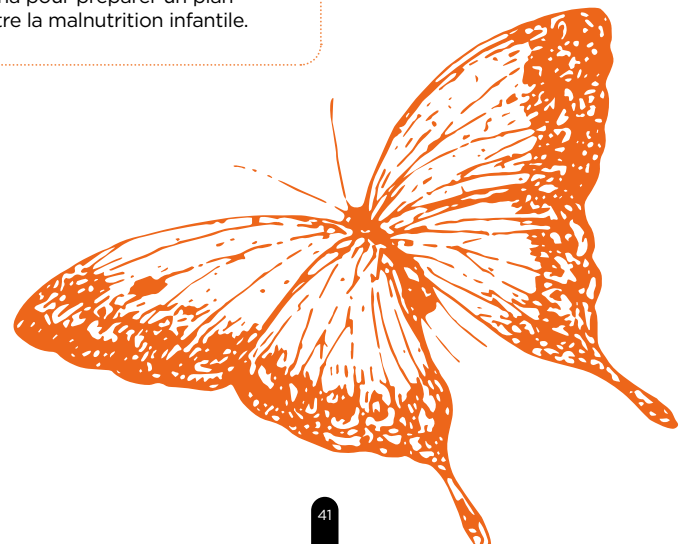

7.6 ANCRAGE TERRITORIAL ET DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

(GRI 413 — PUBLIÉ | ESRS S3-1 À S3-4 — PARTIEL)

La Compagnie Fruitière contribue au développement des territoires où elle opère par :

- **Infrastructures :** construction et rénovation d'écoles, centres de santé, routes.
- **Éducation** : soutien à la scolarisation, bourses d'études.
- **Santé :** accès aux soins pour les collaborateurs et leurs familles, campagnes de prévention.
- **Accès à l'eau et l'électricité :** investissements dans les infrastructures de base.
- **Soutien à l'agriculture locale :** transfert de compétences, appui aux producteurs et entrepreneurs de l'agroalimentaire locaux.



Focus filiales de production — Communautés

Les filiales de production structurent leurs programmes communautaires autour de l'accès à l'éducation, à la santé, aux infrastructures et au développement économique local.

En Côte d'Ivoire, la SCB a mis en œuvre neuf projets communautaires, dont la réhabilitation d'écoles, de foyers de jeunes, la réparation de pompes hydrauliques, des programmes de don de fruits et des partenariats avec des ONG éducatives.

Au Cameroun, PHP conduit des partenariats de long terme avec un complexe scolaire et un hôpital de référence, avec des subventions annuelles significatives, un suivi des performances éducatives et médicales, et des investissements dans les infrastructures (château d'eau, poulailler pédagogique, équipements agricoles pour un centre de formation). Au Sénégal, GDS déploie un fonds d'investissement communautaire avec la commune de Gandon (construction de salles de classe), distribue des fournitures scolaires et soutient des projets d'accès à l'eau pour les écoles et les agriculteurs.

En Équateur, Derose développe des actions de dons alimentaires ciblant la petite enfance, en lien avec les communes de Santa Elena, pour lutter contre la dénutrition et soutenir les familles de travailleurs et les communautés voisines.

Au Ghana, le comité Fairtrade de GEL/GOL a alloué 888 462,61 euros à des projets communautaires, dont plus de 545 000 euros pour la cantine d'entreprise, 93 561,64 euros pour des aides éducatives, 77 485,50 euros pour des fournitures scolaires et près de 13 700 euros pour des projets de moyens de subsistance alternatifs. Ces projets ont bénéficié à des milliers d'employés, de membres de leurs familles et de communautés, avec un accent fort sur l'éducation, la nutrition, l'égalité des genres et les infrastructures de base.

7.6.1 PROGRAMMES D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

La Compagnie Fruitière s'appuie sur deux partenariats structurants de long terme pour déployer ses engagements d'ancrage territorial : l'IECD pour le développement économique local et l'Ordre de Malte France pour l'accès aux soins dans ses bassins de production.

PARTENARIAT IECD — PROGRAMME TRANSFORM

La Compagnie Fruitière et l'IECD entretiennent un partenariat de longue date, noué autour du développement de l'École Familiale Agricole de Njombé au Cameroun dès 2007, qui s'est progressivement structuré autour du programme Transform depuis 2014. L'IECD est une organisation de solidarité internationale reconnue d'utilité publique, active dans les domaines de l'éducation, de l'entrepreneuriat et de l'insertion professionnelle, qui accompagne à ce jour 26 790 jeunes dans ses programmes de formation avec un taux de sortie positive de 82 %.

Le programme Transform, déployé en Côte d'Ivoire et au Cameroun, accompagne des entrepreneurs de la filière agroalimentaire de la transformation à la mise sur le marché, en combinant formation technique collective, accompagnement personnalisé, accès à des centres équipés aux normes internationales et mise en réseau avec les acteurs du marché.

En 2025, Transform a poursuivi sa montée en charge :

Entrepreneurs formés et accompagnés

109

VS/2024 81

dont femmes

67 %

VS/2024 ≥60 %

Événements de mise en réseau

8

VS/2024 8

Référencements de produits

+25

VS/2024 9

Prix Transform (au Cameroun)

4e édition

Ces résultats témoignent d'une progression significative du programme, notamment sur le nombre de bénéficiaires et les référencements en grande distribution. Le programme contribue à l'autonomisation économique des femmes et au développement des chaînes de valeur locales dans les zones de production du Groupe, en cohérence avec ses engagements au titre des ODD 5 (Égalité des genres) et ODD 8 (Travail décent et croissance économique).



PARTENARIAT ORDRE DE MALTE FRANCE — ACCÈS AUX SOINS DANS LES ZONES DE PRODUCTION

La Compagnie Fruitière et l'Ordre de Malte France partagent un engagement commun en faveur de l'accès aux soins dans les zones rurales d'Afrique subsaharienne, formalisé à travers la construction et la cogestion de deux hôpitaux au sein même des zones de production du Groupe.

CAMEROUN — HÔPITAL SAINT JEAN DE MALTE DE NJOMBÉ

L'Hôpital Saint Jean de Malte de Njombé a été créé en 1994 par PHP (Plantations du Haut-Penja), filiale camerounaise de la Compagnie Fruitière, pour assurer la couverture sanitaire de son personnel et des communautés riveraines. Sa gestion a été confiée à l'Ordre de Malte France en 2000. Situé à 80 km de Douala, sur les plateaux du Haut-Penja, il constitue aujourd'hui l'un des établissements les mieux équipés de la région : plateau technique d'excellence, service d'urgences 24h/24, offre de soins polyvalents (chirurgie, maternité, pédiatrie, ophtalmologie, laboratoire) et centre de formation au secourisme délivrant des diplômes camerounais depuis 2018. L'hôpital bénéficie d'un rayonnement sur un bassin de population de 100 000 personnes.

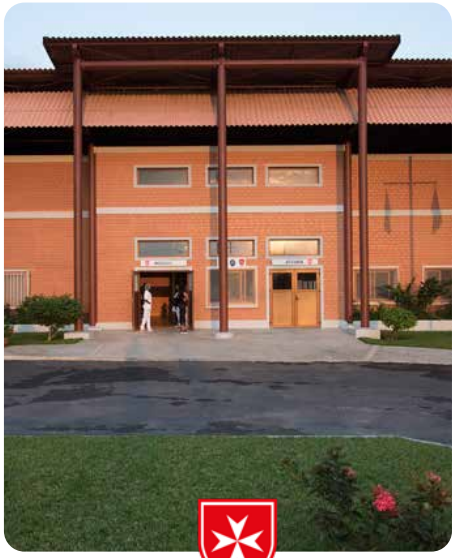

ORDRE DE MALTE

HÔPITAL SAINT JEAN-BAPTISTE
RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

CÔTE D'IVOIRE — HÔPITAL SAINT JEAN-BAPTISTE DE BODO-TIASSALÉ

L'Hôpital Saint Jean-Baptiste de Bodo-Tiassalé a été financé par la Compagnie Fruitière et sa filiale SCB. Il a été inauguré en avril 2015 et sa gestion confiée à l'Ordre de Malte France. L'établissement propose une offre de soins généraliste et spécialisée, ouverte à l'ensemble des populations environnantes.

Ces deux structures illustrent l'engagement structurel du Groupe en faveur de la santé des communautés locales, bien au-delà de la couverture de ses seuls collaborateurs.

Les indicateurs de résultats 2025 (consultations, hospitalisations, accouchements) sont consolidés dans le tableau de bord de la section 7.6.3.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre des engagements du Groupe au titre de l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) et contribue directement à l'amélioration des conditions de vie des communautés dans les zones de production.

PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES PAR FILIALE DE PRODUCTION

Au-delà de ces deux partenariats historiques structurants, les filiales de production déploient leurs propres programmes communautaires autour de l'accès à l'éducation, à la santé, aux infrastructures et au développement économique local.

- **Côte d'Ivoire (SCB) :** neuf projets communautaires réalisés, dont la réhabilitation d'écoles et de foyers de jeunes, la réparation de pompes hydrauliques, des programmes de don de fruits et des partenariats avec des ONG éducatives.
- **Cameroun (PHP) :** partenariats de long terme avec un complexe scolaire (incluant l'École Familiale Agricole de Njombé, soutenue par l'IECD) et un hôpital de référence géré par l'Ordre de Malte France (subventions annuelles, suivi des performances éducatives et médicales, investissements en infrastructures : château d'eau, poulailler pédagogique, équipements agricoles).
- **Sénégal (GDS) :** fonds d'investissement communautaire avec la commune de Gandon (construction de salles de classe), distribution de fournitures scolaires, soutien à des projets d'accès à l'eau pour les écoles et les agriculteurs locaux.
- **Équateur (Derose) :** actions de dons alimentaires ciblant la petite enfance, en lien avec les communes de Santa Elena, pour lutter contre la dénutrition et soutenir les familles de travailleurs et les communautés voisines.
- **Ghana (GEL/GOL) :** le comité Fairtrade a alloué 888 462,61 euros à des projets communautaires, dont plus de 545 000 euros pour la cantine d'entreprise, 93 561,64 euros pour des aides éducatives, 77 485,50 euros pour des fournitures scolaires et près de 13 700 euros pour des projets de moyens de subsistance alternatifs, au bénéfice des salariés, de leurs familles et des communautés riveraines.

7.6.2 ÉVALUATION DES IMPACTS LOCAUX

Conformément au GRI 413-1, la Compagnie Fruitière évalue les impacts sociaux et environnementaux locaux de ses opérations à travers :

- Des Études d'Impact Social et Environnemental (EIES) lors de nouveaux projets.
- Des consultations régulières avec les communautés riveraines.
- Des mécanismes de réclamation accessibles aux parties prenantes locales.

7.6.3 INDICATEURS DE PERFORMANCE — ANCRAGE TERRITORIAL

Principaux indicateurs de performance liés aux programmes d'ancrage territorial et d'engagement communautaire (GRI 413-1).

Dépenses RSE et appuis communautaire total

6,9 M€ en Afrique — VS/2024 6,6 M€

1,6 M€ en France — VS/2024 1,7 M€

Consultations médicales à Njombé et à Bodo (Ordre de Malte France)

69 319 VS/2024 104 329

Bénéficiaires École Familiale Agricole de Njombé

52 VS/2024 64

Synthèse des actions de mécénat du Fonds de dotation Compagnie Fruitière



8. ÉTHIQUE & CONFORMITÉ



Enjeux matériels — Prioritaires CSRD/GRI

ENJEU 4

Conformité réglementaire, qualité et traçabilité

Section 8.2

ENJEU 3

Droits humains dans la chaîne de valeur

Section 8.3

Enjeux non-matériels — Amélioration continue

Intégrité et éthique des affaires (#15)

Section 8.1

Approvisionnement responsable (#21)

Section 8.3



8.1 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

(GRI 205 — PUBLIÉ | ESRS G1-1, G1-2, G1-3 — PARTIEL)

8.1.1 DISPOSITIF ANTICORRUPTION

La Compagnie Fruitière a mis en place un dispositif de lutte contre la corruption et le trafic d'influence conformément aux exigences de la loi Sapin 2 sur la base des recommandations publiées par l'Agence Française Anticorruption. Ce dispositif est distinct du plan de vigilance, tout en contribuant, de manière ciblée, à la maîtrise de certains facteurs de risques identifiés dans ce cadre.

Ce programme de conformité repose sur une approche par les risques prenant en compte les différentes activités du Groupe.

Le dispositif s'appuie sur une gouvernance structurée, articulée entre le niveau Groupe et le niveau des filiales.

Au niveau du Groupe, le dispositif est animé en lien avec le Comité éthique Groupe, composé de membres du comité de direction et du Président exécutif. Ce comité définit les orientations stratégiques en matière de conformité anticorruption et valide une cartographie consolidée des risques de corruption et de trafic d'influence, établie à l'échelle du Groupe et déclinée par secteur d'activité.

Le siège pilote la réalisation des cartographies des risques de corruption pour l'ensemble des filiales, selon une méthodologie homogène. Chaque filiale contribue à cet exercice en apportant une connaissance fine de ses activités et de son environnement local. Les cartographies sont élaborées et actualisées sous la coordination du siège, puis revues au niveau des comités éthiques locaux.

Au niveau des filiales, les comités éthiques assurent la mise en œuvre opérationnelle du dispositif, en cohérence avec le cadre défini au niveau du Groupe.



Le dispositif anticorruption s'articule autour des piliers suivants :

- **Une cartographie des risques de corruption** régulièrement actualisée, intégrant des critères géographiques, sectoriels et opérationnels, ainsi que des sources externes reconnues telles que l'indice de perception de la corruption publié par Transparency International.
- **Un code de conduite anticorruption** définissant les comportements à proscrire et les principes à respecter, diffusé à l'ensemble des collaborateurs et aux partenaires concernés.
- **Des procédures d'évaluation des tiers** proportionnées au niveau de risque, renforcées dans les zones géographiques identifiées comme les plus exposées.
- **Des contrôles comptables** et un dispositif de contrôle interne visant à prévenir et détecter toute dissimulation de faits de corruption dans les opérations financières.
- **Un programme de formation** et de sensibilisation ciblé, déployé en priorité auprès des collaborateurs exposés aux risques identifiés.
- Enfin, **un régime disciplinaire** applicable en cas de manquement aux règles anticorruption.

En complément des canaux internes de signalement habituels, un dispositif d'alerte interne en ligne, commun à l'ensemble des sociétés du Groupe a été mis en place. Il permet le signalement des faits susceptibles de constituer des manquements aux règles d'intégrité, avec des garanties appropriées pour les lanceurs d'alerte.

L'ensemble de ce dispositif fait l'objet d'un suivi régulier et d'une amélioration continue, afin de garantir son adéquation avec le profil de risque du Groupe. À titre d'exemple, le périmètre des cartographies des risques est amené à évoluer pour tenir compte des transformations de l'environnement opérationnel. Compte tenu de la nature des activités du Groupe et de son exposition géographique, le risque corruptif lié au narcotrafic sera intégré dans les prochaines mises à jour des cartographies, afin d'en assurer une identification et un traitement appropriés.

8.2 CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE, QUALITÉ ET TRAÇABILITÉ

(GRI 416, 417 — PUBLIÉ | ESRS G1-4 — PARTIEL)

8.2.1 DÉMARCHE

Sur plus de 956 000 tonnes de fruits et légumes distribués chaque année, environ 65 % sont produits par les filiales de la Compagnie Fruitière. Le modèle d'intégration verticale de ses activités confère à la Compagnie Fruitière une efficience opérationnelle unique et lui permet de garantir leur qualité tout en assurant une traçabilité précise dans la chaîne de valeur (production, transport, mûrissage et distribution). Les procédures internes de traçabilité incluent des logiciels intégrés de traçabilité complète (des zones de production jusqu'à la livraison du client, avec une traçabilité à l'échelle du colis), de gestion de crise ainsi que des certifications.

Ces dispositifs permettent de fournir une information robuste et complète sur l'origine des produits distribués, d'identifier rapidement les risques éventuels et leurs causes, et de mettre en place les mesures correctives adéquates, jusqu'au retrait et à la destruction de la marchandise dans le respect des normes règlementaires. La politique qualité encadre et assure le respect des règles en vigueur conformément à la réglementation européenne, par exemple l'application des délais avant récolte (DAR) pour l'ensemble des produits phytosanitaires. Chaque filiale établit une liste spécifique des intrants conventionnels et biologiques utilisés, avec la mention des doses par hectare, des homologations et des modes d'utilisation adaptés aux besoins locaux des plantations. Une veille réglementaire est assurée en continu afin de garantir la conformité des pratiques, notamment concernant les molécules interdites en Europe et les LMR (Limites Maximales de Résidus) applicables. Les infrastructures de logistique et de mûrisseries sont labellisées afin d'assurer la continuité de la traçabilité des produits selon les besoins des cahiers des charges.

8.3 APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

(GRI 414 — PUBLIÉ | ESRS S2-1 À S2-5 — PARTIEL)

8.3.1 DÉMARCHE

La Compagnie Fruitière déploie progressivement une démarche structurée d'approvisionnement responsable intégrant les critères ESG dans les processus d'achats. Cette démarche, en cours de développement s'appuie sur des dispositifs mis en œuvre par le Groupe :

- Diffusion d'une **Charte des achats responsables** à l'ensemble des fournisseurs.
- **Formation des acheteurs** à la politique des achats responsables du Groupe.
- **Cartographie de risques** théoriques liés aux fournisseurs.
- **Évaluation de durabilité** pour les fournisseurs stratégiques selon un arbre de décision structuré et validé par filiale.

8.3.2 INDICATEURS

Webinaires achats responsables

6

VS/2024 9

Participants distincts

140

VS/2024 206

Fournisseurs stratégiques évalués (critères ESG)

96

VS/2024 15

ACTIONS PRIORITAIRES À COURT ET MOYEN TERME :

- Accompagnement des fournisseurs concernés dans la mise en œuvre de plans d'amélioration.
- Déréférencement possible en cas de manquements graves et répétés.

Focus filiales de production — Achats responsables

Plusieurs filiales du Groupe déploient déjà des dispositifs d'achats responsables et d'évaluation de leurs fournisseurs.

Au Ghana, GEL/GOL intègre les politiques de durabilité dans les contrats de 400 fournisseurs et sous-traitants, en actualisant régulièrement la cartographie des relations d'affaires et en sensibilisant les partenaires aux engagements sociaux et environnementaux du Groupe.

En Côte d'Ivoire, SCB a inséré des clauses RSE dans tous les contrats de 70 sous-traitants agricoles et prestataires de gardiennage identifiés et a évalué 100 % d'entre eux sur le respect des droits fondamentaux, avec des actions de sensibilisation dédiées.

Au Cameroun, PHP a mis en place une journée « fournisseurs » rassemblant plus de 60 partenaires, renforcé la cartographie et le référencement des fournisseurs, intégré systématiquement une clause RSE dans les nouveaux contrats et mené 30 audits de conformité sur la période 2024-2025 (normes RA, Fairtrade, loi Sapin 2).

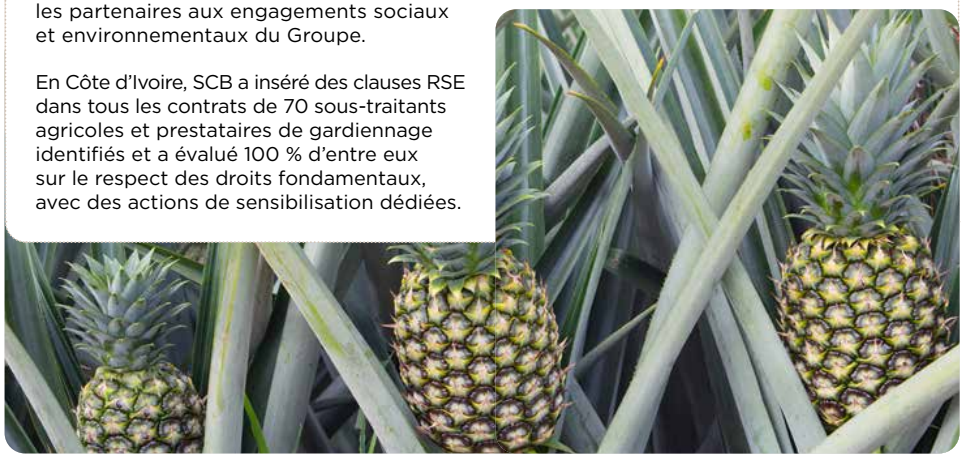

9. ANNEXES



9.1 INDEX DE CONTENU GRI ET CORRESPONDANCE ESRS

Le tableau ci-dessous constitue l'index de contenu GRI conforme à GRI 1:2021 et liste l'ensemble des divulgations publiées dans ce rapport.

La correspondance entre les divulgations GRI et les ESRS est établie à titre indicatif, dans le cadre de la trajectoire de conformité CSRD du Groupe (vague 2028, exercice 2027). Elle reflète l'état des travaux d'alignement en cours et sera mise à jour à mesure que les ESRS seront finalisés par l'EFRAG.

LÉGENDE :

Publié

Partiel

GRI 1 - FOUNDATION 2021	**Principes de reporting**	Section 1 Section 4	ESRS 2 — BP-1
GRI 2-1 À 2-5	**Profil de l'organisation**	Section 2.1	ESRS 2 — BP-1, BP-2
GRI 2-6	**Chaîne de valeur**	Section 2.2	ESRS 2 — SBM-1
GRI 2-9 À 2-18	**Gouvernance**	Section 3.1	ESRS 2 — GOV-1, GOV-2, GOV-3
GRI 2-22 À 2-24	**Stratégie et engagements**	Section 3.2	ESRS 2 — SBM-2, SBM-3
GRI 2-29	**Engagement des parties prenantes**	Section 4.2	ESRS 2 — SBM-2
GRI 3-1	**Processus de double matérialité**	Section 4.1	ESRS 2 — IRO-1
GRI 3-2	**Sujets matériels**	Section 4.3	ESRS 2 — IRO-1, IRO-2
GRI 3-3	**Gestion des sujets matériels**	Section 4.4	ESRS 2 — MDR-P, MDR-A, MDR-T
GRI 201	**Performance économique**	Section 5	ESRS 2 — SBM-1
GRI 202/203	**Contribution économique aux territoires**	Section 5.2	ESRS 2 — SBM-1
GRI 205	**Anticorruption**	Section 8.1	ESRS G1-1, G1-2, G1-3
GRI 101 - BIODIVERSITY 2024	**Biodiversité et pollutions**	Section 6.4	ESRS E4-1 à E4-6

GRI 102 : CLIMATE CHANGE 2025	**Transition climatique / GES** — Section 6.1, Section 6.2	ESRS E1-1 à E1-9
GRI 102-1	**Plan de transition climatique** — Section 6.2.3	ESRS E1-1
GRI 102-2	**Adaptation aux risques physiques** — Section 6.2.2	ESRS E1-2, ESRS 2 — SBM-3
GRI 102-3	**Émissions de GES Scopes 1,2 et 3** — Section 6.1.4	ESRS E1-6, E1-7
GRI 102-4	**Objectifs de réduction GES** — Section 6.1.2	ESRS E1-4
GRI 103 : ENERGY 2025	**Énergie** — Section 6.1	ESRS E1-5
GRI 303	**Eau** — Section 6.3	ESRS E3-1 à E3-5
GRI 306	**Déchets** — Section 6.5	ESRS E5-1 à E5-5
GRI 401	**Emploi** — Section 7.1	ESRS S1-1, S1-7, S1-8
GRI 403	**Santé et sécurité au travail** — Section 7.2	ESRS S1-14, S1-15
GRI 404	**Formation et développement** — Section 7.3	ESRS S1-13
GRI 405	**Diversité et égalité des chances** — Section 7.4	ESRS S1-9, S1-12
GRI 407-1	**Liberté syndicale et droit de négociation collective** — Section 7.5.4	ESRS S1-1, S1-7, S1-8
GRI 413	**Communautés locales** — Section 7.6, Section 7.6.1	ESRS S1-14, S1-15
GRI 414	**Approvisionnement responsable** — Section 8.3	ESRS S1-13
GRI DIRECT - SANS ÉQUIVALENT	**Pollution — phytosanitaires, résidus, sols** — Section 6.2, Section 6.4	ESRS S1-9, S1-12
GRI 202-1	**Rémunération adéquate / living wage** — Section 7.1.3	ESRS S1-13
GRI DIRECT - SANS ÉQUIVALENT	**Dialogue social et négociation collective** — Section 7.5.4	ESRS S1-9, S1-12
GRI DIRECT - SANS ÉQUIVALENT	**Travailleurs de la chaîne de valeur (au-delà de GRI 414)** — Section 8.3	ESRS S1-9, S1-12
GRI DIRECT - SANS ÉQUIVALENT	**Communautés affectées — peuples autochtones (au-delà de GRI 413)** — Section 7.6	ESRS S1-9, S1-12
GRI DIRECT - SANS ÉQUIVALENT	**Culture d'entreprise et éthique** — Section 8	ESRS S1-9, S1-12

DÉFINITION DES ACRONYMES ESRS UTILISÉS DANS CE TABLEAU

ESRS 2 :
General Disclosures —
Informations générales transversales

BP-1, BP-2 :
Basis for Preparation — Base de préparation du rapport

SBM-1, SBM-2, SBM-3 :
Strategy, Business Model and Value Chain —
Stratégie, modèle d'affaires et chaîne de valeur

GOV-1, GOV-2, GOV-3 :
Governance — Gouvernance de la durabilité

IRO-1, IRO-2 :
Impacts, Risks and Opportunities —
Impacts, risques et opportunités

MDR-P, MDR-A, MDR-T :
Minimum Disclosure Requirements —
Politiques (P), Actions (A), Cibles (T)

ESRS E1 :
Climate Change — Changement climatique

ESRS E2 :
Pollution — Pollution (air, eau, sols, substances)

ESRS E3 :
Water and Marine Resources —
Eau et ressources marines

ESRS E4 :
Biodiversity and Ecosystems —
Biodiversité et écosystèmes

ESRS E5 :
Resource Use and Circular Economy —
Utilisation des ressources et économie circulaire

ESRS S1 :
Own Workforce — Main-d'œuvre propre

ESRS S2 :
Workers in the Value Chain —
Travailleurs de la chaîne de valeur

ESRS S3 :
Affected Communities — Communautés affectées

ESRS G1 :
Business Conduct — Conduite des affaires

9.2 MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de reporting de durabilité couvre l'ensemble des filiales consolidées de la Compagnie Financière de l'Oriol.

Sources de données :

- Systèmes de reporting interne (Durabilité, Production, Environnement, RH, QHSE, Achats, Finance, Compliance).
- Outils de suivi opérationnel par filiale.
- Mesures directes (consommations énergétiques, production).
- Facteurs d'émission reconnus (Base Carbone ADEME, GHG Protocol).

Les indicateurs consolidés intègrent l'ensemble des filiales détenues à plus de 50 % par la Compagnie Fruitière. Certaines données restent partielles (Scope 3, eau, éthique, fournisseurs) et feront l'objet d'un enrichissement dans le prochain rapport de durabilité.

La Compagnie Fruitière s'engage à réduire progressivement les données manquantes, dans le cadre de sa préparation à l'entrée en vigueur des exigences CSRD (vague 2 — exercice 2027, publication 2028). Cet alignement s'effectuera sur la base des ESRS Set 1 officiellement en vigueur (Règlement délégué (UE) 2023/2772), et de leur version révisée dont l'adoption définitive est attendue mi-2026, les ESRS sectoriels applicables à l'agroalimentaire n'étant pas encore publiés à ce jour.

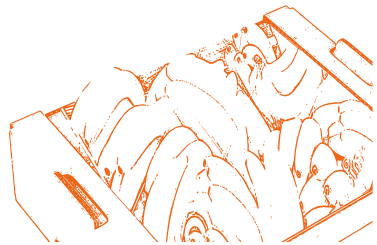

9.3 CERTIFICATIONS ET LABELS

Le Groupe s'appuie sur des référentiels de certification et des dispositifs d'audit tiers et/ou clients, pour évaluer les activités et produits de ses fournisseurs et inscrire ses filiales dans une démarche d'amélioration continue.

Agriculture Biologique

Certification garantissant une qualité attachée à un mode de production respectueux de l'environnement, interdisant les produits chimiques de synthèse et les OGM.

Mots clés : Agriculture bio, environnement

Métiers et activités concernés :
Production, Importation, Distribution
Chaîne de valeur : Industries agroalimentaires

Évaluation : Certification par un organisme certificateur agréé, audit annuel

BRC

Système de management de la sécurité des denrées alimentaires (MDD Anglaises).

Mots clés : Sécurité alimentaire, hygiène, réglementation, traçabilité, HACCP, Food Defense

Métiers et activités concernés : Mûrissage

Évaluation : Évaluation annuelle par un organisme indépendant

Fairtrade

Partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, qui vise plus d'équité dans le commerce international, en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs.

Mots clés : Commerce équitable, développement durable, éthique

Métiers et activités concernés : Production, Mûrissage, Importation, Distribution

Évaluation : Certification par un tiers indépendant (FLOCERT), audit généralement annuel pour les filiales de production et contrôles de conformité

GlobalG.A.P.

Référentiel de bonnes pratiques agricoles, incluant la lutte et la gestion intégrée des cultures, la mise en œuvre des principes de sécurité sanitaire, et garantissant une approche responsable de la santé et de la sécurité des travailleurs.

Thèmes : Sécurité alimentaire, durabilité, qualité, traçabilité

Métiers et activités concernés : Production

Évaluation : Certification par un organisme indépendant, audit annuel

GlobalG.A.P. CoC (Chain of Custody)

Système garantissant la traçabilité des produits certifiés Global Gap à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement.

Mots clés : Global Gap, GGN, traçabilité

Métiers et activités concernés : Exportation (non producteur), Importation, Mûrissage, Conditionneur

Évaluation : Certification par un organisme indépendant, audit annuel

GRASP (GlobalG.A.P. Risk assessment on social practice)

Outil volontaire de gestion sociale/du travail au niveau des exploitations agricoles, en combinaison avec le Global GAP (IFA). Seules les Sociétés certifiées Global Gap peuvent être auditées GRASP.

Module social de GlobalG.A.P. évaluant les conditions de travail.

Mots clés : Critères sociaux, éthique, évaluation des risques, pratique sociale

Métiers et activités concernés : Production

Évaluation : Évaluation par un tiers indépendant, intégrée à GlobalG.A.P., renouvellement annuel

IFS FOOD / IFS BROKER

Système de management de la sécurité des denrées alimentaires (MDD).

Mots clés : Sécurité alimentaire, hygiène, réglementation, traçabilité, HACCP, Food Defense, Food Fraud

Métiers et activités concernés : Mûrissage (IFS FOOD) Importation, Distribution (IFS BROKER)

Évaluation : Évaluation annuelle par un organisme indépendant

ISO 22000

Système de management de la sécurité des denrées alimentaires.

Mots clés : Sécurité alimentaire, hygiène, réglementation, traçabilité, HACCP

Métiers et activités concernés : Mûrissage

Évaluation : Évaluation annuelle par un organisme indépendant

LEAF

Référentiel d'agriculture durable axé sur la performance environnementale des exploitations.

Mots clés : Environnement, approvisionnement responsable, responsabilité sociale

Métiers et activités concernés : Production

Évaluation : Certification par un tiers indépendant, audit annuel

Label OEA (Opérateur Économique Agréé)

Statut douanier facilitant et sécurisant les échanges internationaux. Agrément Européen sur la sûreté-sécurité de la chaîne d'approvisionnement. Atteste qu'une entité juridique a mis en place les dispositifs nécessaires pour prévenir les intrusions, les trafics illicites et les situations pouvant exposer des salariés et des tiers à des risques.

Mots clés : Conformité douanière, sécurité de la chaîne logistique, solvabilité

Métiers et activités concernés : Opérations portuaires (Transit Fruits et Eolis Belgique)

Évaluation : Attribution par l'administration douanière, réévaluations périodiques et contrôles continus.
Audit tous les deux ans.

Rainforest Alliance

Norme promouvant une agriculture durable et responsable.

Mots clés : Agriculture durable et responsable, éthique, biodiversité

Métiers et activités concernés : Production, Importation

Évaluation : Certification par un organisme tiers accrédité, audit annuel

SMETA (Sedex Members Ethical Trade Audit)

Méthodologie d'audit exclusive de Sedex permettant d'évaluer tous les aspects de la responsabilité des fournisseurs et de la chaîne d'approvisionnement (santé, sécurité, travail, performance environnementale, éthique).

Mots clés : Travail, santé, sécurité, performance environnementale, éthique

Métiers et activités concernés : Production

Évaluation : Certification par un organisme indépendant

SPRING

Programme complémentaire à GlobalG.A.P. visant à évaluer et certifier la gestion durable de l'eau (irrigation et ressources hydriques) au niveau des exploitations agricoles.

Mots clés : Eau, irrigation, gestion des ressources hydriques, conformité réglementaire, protection des écosystèmes

Évaluation : Audit tiers réalisé par un organisme indépendant, en complément d'une certification GlobalG.A.P.

Indicateurs : Principaux labels et principales certifications concernant la production en 2025

GlobalG.A.P.

Bananes 100 % **/ Autres fruits** 99 %

Rainforest Alliance

Bananes 55 % **/ Autres fruits** 11 %

GRASP

Bananes 32 % **/ Autres fruits** 58 %

Fairtrade[6]

Bananes 38 % **/ Autres fruits** 7 %

BIO

Bananes 26 % **/ Autres fruits** 12 %

6. Pour les certifications Fairtrade, l'évaluation de conformité est réalisée à l'échelle de la zone certifiée, mais les pratiques sociales représentent un pourcentage plus élevé car généralisées à l'ensemble des travailleurs de l'entité juridique certifiée.

9.4 GLOSSAIRE

ACP : Afrique, Caraïbes, Pacifique

B2A : Banane Agroécologique pour l'Afrique (programme CIRAD)

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive (UE)

ESRS : European Sustainability Reporting Standards

GAWU : General Agricultural Workers Union — principal syndicat agricole au Ghana

GDS : Grands Domaines du Sénégal — filiale de production de la Compagnie Fruitière au Sénégal

GEL/GOL : Golden Exotics Ltd / Golden Organics Ltd — filiales de production de la Compagnie Fruitière au Ghana

GES : Gaz à Effet de Serre

GHG Protocol : Greenhouse Gas Protocol

GRI : Global Reporting Initiative

ICU : Industrial and Commercial Workers Union — syndicat ghanéen représentatif dans le secteur agro-industriel

ISO 26000 : Norme internationale de responsabilité sociétale

ODD : Objectifs de Développement Durable (Nations Unies)

OIT : Organisation Internationale du Travail

PHP : Plantations du Haut Penja — filiale de production de la Compagnie Fruitière au Cameroun

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

SBTi : Science Based Targets initiative

SCB : Société de Culture Bananière — filiale de production de la Compagnie Fruitière en Côte d'Ivoire

Scope 1 : Émissions directes de GES

Scope 2 : Émissions indirectes liées à l'énergie

Scope 3 : Autres émissions indirectes (chaîne de valeur)

TF : Taux de Fréquence (accidents du travail)

TG : Taux de Gravité (accidents du travail)

UITA : Union Internationale des Travailleurs de l'Alimentation

UNGP : United Nations Guiding Principles on Business and Human Rights

COMPAGNIE FRUITIERE

www.compagniefruitiere.fr/rse

Rapport complet téléchargeable sur :
www.compagniefruitiere.fr

© 2026 Compagnie Financière de l'Oriol — Tous droits réservés. © Crédits photos : Lemon / IECD / Compagnie Fruitière. Conception-rédaction : Compagnie Financière de l'Oriol. Conception graphique : oxidiese by vepsa - Publication : Juillet 2026.